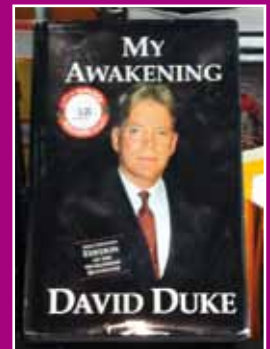


CICAD



RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ANTISEMITISME EN SUISSE ROMANDE

Sommaire

• Mise en place d'un recensement d'actes antisémites	4
• Analyse générale de la situation.....	5
• Analyse des statistiques en 2011	6
• Perspectives	8
• Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme.....	8

Annexes

• Classification des actes recensés	10
• Définition de l'antisémitisme.....	11
• Antisionisme et critique d'Israël	12
• Classification des actes recensés classés.....	13
• Législation en Suisse	44

Mise en place d'un recensement

Depuis octobre 2003, la CICAD (Coordination Intercommunautaire contre l'antisémitisme et la Diffamation) se charge de collecter, d'enregistrer et d'analyser:

- Les témoignages des victimes et des témoins d'actes antisémites,
- Les documents et les textes antisémites.

Chaque acte antisémite, soigneusement répertorié dans notre base de données, est préalablement contrôlé et analysé. Ceci a pour but d'obtenir un maximum de rensei-

gnements afin de conseiller et d'accompagner au mieux les victimes et, le cas échéant, de prendre les dispositions qui s'imposent selon les circonstances. Face à un acte antisémite, la CICAD s'efforce en effet de déterminer, en concertation avec la victime, la solution la plus appropriée.

A noter néanmoins que tous les actes antisémites ne sont pas systématiquement portés à la connaissance de la CICAD, certaines personnes pouvant éprouver une appréhension à témoigner.

Analyse générale de la situation

L'année 2011 s'est clôturée sur un sentiment profond d'inquiétude, d'une part face à la recrudescence du nombre d'actes de violence (5 actes graves en 2011, aucun en 2010) et, d'autre part, face au niveau toujours élevé d'actes antisémites sérieux et préoccupants. Les appels au passage à l'acte aboutissent à un recours à la violence qui tend à se banaliser et à se multiplier, comme ce fut le cas lors de certaines affaires. Des actions d'une nature nouvelle auxquelles sont confrontés les juifs.

Cette hausse d'actes antisémites fait également suite à l'utilisation croissante des nouveaux moyens de communication. En effet, des internautes sont de plus en plus nombreux à créer leur blog et à commenter des articles, souvent de manière anonyme pour déverser leur haine antisémite. En utilisant le prétexte de la liberté d'expression, des activistes entendent imposer un «droit à la discrimination», à la «diffamation» et à «l'injure raciste». Cette libération de la parole antisémite est pour le moins alarmante.

Cette situation bénéficie d'un climat particulier où se mêlent allègrement la banalisation des propos racistes, les invitations à s'en prendre aux juifs (toujours répétées et jamais dénoncées de certains milieux intégristes à l'étranger), l'inculture face aux questions de discrimination, la méconnaissance des faits historiques et une accoutumance à la violence des paroles et des actes. Un phénomène qui transcende les générations.

De plus, la crise économique mondiale, ressentie très fortement en Europe, sert de base

idéologique à des groupes «conspirationnistes» pour tenter de justifier les thèses les plus antisémites, remettant au goût du jour les vieux poncifs datant du Moyen-âge sur les juifs et l'argent.

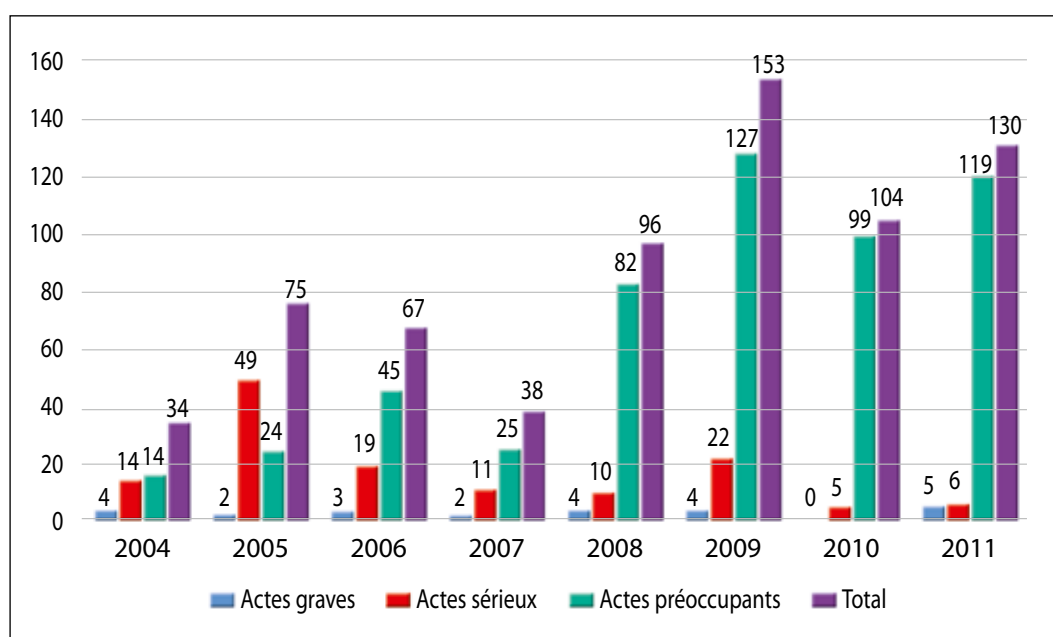
Par ailleurs, l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien reste plus que jamais un facteur pour désigner les juifs, et depuis peu, le judaïsme comme la quintessence du Mal. Les juifs sont même accusés d'avoir inventé la Shoah et de l'instrumentaliser afin de créer à dessein un sentiment de culpabilité au sein de la population non juive. Qu'il s'agisse d'associations qui mêlent amalgames et propagandes, de groupes reprenant les thèses nationales socialistes ou de leaders religieux... ces activistes déploient leur énergie pour faire front commun: l'alliance des extrémistes.

Depuis quelques années déjà, la CICAD s'inquiète de l'émergence de groupuscules d'extrême-droite de plus en plus présents en Suisse romande. Par ailleurs, l'assistant du rabbin de Lausanne a été agressé en mars 2011 et deux personnes de la communauté juive, dont le Secrétaire général de la CICAD, ont été menacées de mort (cf. page). Avec un total de 130 actes antisémites, l'année 2011 se termine avec un cas d'une rare violence: l'agression d'un juif orthodoxe, poignardé à plusieurs reprises devant sa famille. L'augmentation de ces actes graves par rapport aux années précédentes doit faire prendre conscience de la hausse de l'antisémitisme en Suisse romande.

Avec un total de 130 actes antisémites, l'année 2011 se termine avec un cas d'une rare violence: l'agression d'un juif orthodoxe, poignardé à plusieurs reprises devant sa famille.

Analyse des statistiques en 2011

Evolution des actes antisémites sur les huit dernières années (2004-2011)



Au-delà de la hausse des chiffres, c'est davantage la nature de ces actes qui inquiète la CICAD

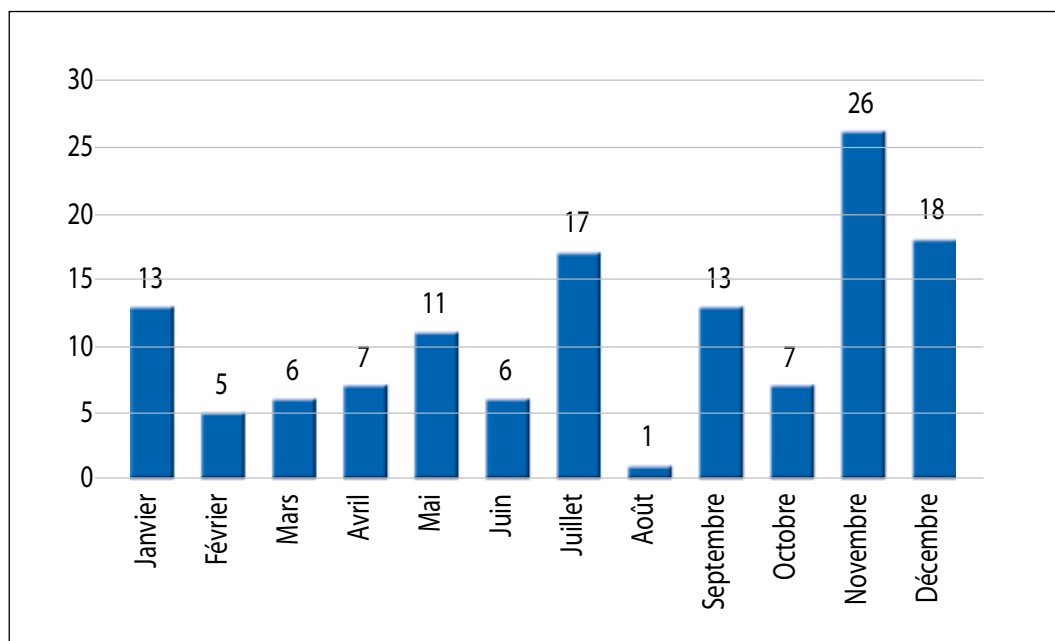
Depuis le début du recensement en 2004, c'est la première fois que la CICAD enregistre le plus grand nombre d'actes graves. En effet, 5 actes graves et 6 actes sérieux ont été recensés en 2011, contre respectivement 0 et 5 en 2010.

Le nombre total d'actes antisémites enregistré en 2011 en Suisse romande est de 130 contre 104 en 2010, soit une augmentation de 28%. Depuis 2008, on constate une augmentation du nombre total d'actes antisémites recensés, dépassant ainsi la barre des 100, contrairement aux années précédentes. Entre 2008 et 2011, ces chiffres dépassent même la moyenne d'actes antisémites enregistrés depuis la mise en place du recensement, qui s'élève à 87 actes.

Quant aux actes préoccupants, ils restent à un niveau élevé en 2011 (119 actes préoccupants recensés). Ces chiffres font figure de baromètre face au climat ambiant. Une certaine tendance permet alors à la CICAD d'être alertée sur la situation de l'antisémitisme en Suisse romande, afin qu'elle puisse prendre les mesures nécessaires, réagir et informer, tout en restant vigilante.

Au-delà de la hausse des chiffres, c'est davantage la nature de ces actes qui inquiète la CICAD, car il s'agit principalement d'agressions (dont l'une à l'arme blanche), ou encore de menaces de mort et d'insultes ciblées (cf. page 13).

Nombre d'actes antisémites recensés en Suisse romande, répartis par mois au cours de l'année 2011.



En 2011, la CICAD a recensé davantage d'actes antisémites au cours des mois de janvier (13 actes antisémites recensés), mai (11), juillet (17), septembre (13), novembre (avec un pic de 26 actes antisémites), et décembre (18). Si l'on se réfère à la liste des actes antisémites (cf. annexe page 10), il s'avère que ces pics correspondent à une actualité particulière, ayant suscité de nombreux commentaires antisémites sur la toile.

En janvier par exemple, une caricature publiée dans Vigousse avait fait l'actualité. A partir du mois de mai et jusqu'en septembre, l'affaire DSK avait suscité de nombreux commentaires dont le contenu faisait ressortir d'anciens préjugés antisémites (les

juifs ont de l'argent et contrôlent le monde). En juillet, ce sont les commentaires liés à l'actualité au Proche-Orient (flotille à Gaza, demande de reconnaissance d'un «Etat Palestinien» à l'ONU), mais aussi la tuerie d'Oslo ou encore l'affiche antisémite incitant à la haine et au meurtre de juifs sur le site du groupuscule Genève non Conforme (cf. page 15). En novembre, un enseignant vaudois avait créé la polémique en Suisse en se faisant photographier devant l'entrée d'Auschwitz avec un paquet de nasi goreng à la main. Enfin, le mois de décembre a été marqué par les affiches antisémites d'Hervé Ryssen placardées à Genève, l'agression d'un juif orthodoxe et les commentaires liés à l'autorisation de nouvelles constructions en Israël.

Perspectives

Face à ces phénomènes antisémites, les réponses politiques et pédagogiques restent assez marginales. Dès lors que le combat sur les sources de l'antisémitisme reste insignifiant, les perspectives sont sombres et il est probable de voir les inhibitions poursuivre leur effondrement, les expressions de la haine croître et surtout, à moyen terme, le nombre et la gravité des actes augmenter.

Néanmoins, une récente **prise de position du Conseil suisse de la presse** apporte une réponse intéressante face au manque de supervision des messages d'internautes, en particulier: l'utilisation à des fins de propagande raciste et antisémite des plate-

formes mises à disposition par les médias. Concernant l'anonymat des internautes, le Conseil suisse de la presse a ainsi déclaré le 23 novembre 2011: «l'expérience a montré jusqu'ici que l'anonymat pose dans certains cas des problèmes. Ecrire à visage caché peut favoriser des abus (insulte, calomnie, incitation à la haine, racisme), qui dépassent parfois la limite du licite.»

D'autres initiatives restent à prendre pour apporter des réponses significatives face à ce phénomène qui tend à prendre de l'ampleur face à la passivité et au manque d'engagement.

D'autres initiatives restent à prendre pour apporter des réponses significatives face à ce phénomène

Recommandations pour la lutte contre l'antisémitisme

• **La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit se concevoir dans une approche d'éducation et de prévention.**

Des initiatives restent à prendre dans les établissements scolaires afin de prévenir les phénomènes de racisme et d'antisémitisme, malheureusement encore trop souvent constatés.

• **Il incombe à chacun de nos élus d'être vigilants.**

Chaque acte antisémite est un coup porté aux valeurs que nous défendons tous. Nous attendons de nos élus qu'ils prennent les initiatives qui s'imposent et dénoncent, de leur propre chef et avec force, toute atteinte à l'intégrité des personnes ou des biens.

• **Les médias doivent rester vigilants quant à la publication de contenus.**

La liberté d'expression n'autorise pas les opinions et amalgames antisémites. Les responsables des différentes rédactions doivent se montrer attentifs à certains titres d'articles, textes, courriers de lecteurs ou blogs, qui pourraient véhiculer des préjugés antisémites (voir des exemples d'articles publiés dans les médias page 17).

Parallèlement, les courriers de lecteurs et les blogs placés sous la responsabilité de médias doivent faire l'objet d'un contrôle plus strict afin que ces outils ne servent de déversoir à certains propos racistes et antisémites.

Annexe 1

Classification des actes antisémites	10
Définition de l'antisémitisme	11
Antisionisme et critique d'Israël	12

Annexe 2

Classification des actes recensés	13
-----------------------------------	----

Annexe 3

Législation en Suisse	44
-----------------------	----

Annexe 1

Classification des actes recensés

L'ensemble des faits répertoriés se répartit en différents «types d'actes» qui permettent de dégager trois grandes catégories:

1. Les actes graves (cf. page 13)

Il s'agit d'atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions...).

2. Les actes sérieux (cf. page 15)

Il s'agit d'atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés...).

3. Les actes préoccupants et indicateurs (cf. page 17)

Sont considérés comme actes préoccupants: les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Par ailleurs, nous pouvons faire ressortir différentes catégories selon ces types d'actes. Plusieurs agressions et menaces de mort ont été enregistrées cette année pour les actes

graves. Affiches, insultes et propos antisémites ciblés ont été recensés pour les actes sérieux.

Quant aux actes préoccupants, nous avons pu déterminer plusieurs thèmes récurrents: les articles publiés dans la presse (cf. page 17), les blogs hébergés par des médias en ligne (cf. page 20), les commentaires d'internautes liés à l'actualité au Proche-Orient, dans le monde et en Suisse (cf. page 23), les commentaires faisant ressortir des préjugés antisémites (cf. page 35), ou ceux qui se réfèrent au nazisme et à la Shoah (cf. page 41), et enfin, les inscriptions antisémites en Suisse (cf. page 40).

Nombre d'actes recensés en Suisse romande pour l'année 2011

Rappel: Cette liste ne comprend que les actes recensés en Suisse romande. Elle ne reprend donc pas les autres actes graves qui se situent en dehors du champ d'intervention de la CICAD.

Catégories	Nombre d'actes recensés
Actes graves	5
Actes sérieux	6
Actes préoccupant et indicateurs	119
Total	130 actes recensés

Définition de l'antisémitisme

«**Antisémitisme**» signifie, dans son acception commune: «une attitude d'hostilité à l'égard des minorités juives, quel que soit, d'ailleurs, le motif de cette hostilité».¹ Cette hostilité peut aller d'une aversion individuelle jusqu'à des formes de persécution idéologiques et institutionnalisées.

Le Département d'Etat américain a publié en mars 2008 son *Contemporary Global Anti-Semitism Report*², dont le volet consacré à la définition de l'antisémitisme permet d'appréhender de manière plus globale la complexité des diverses formes que revêt l'antisémitisme:

«[...] l'antisémitisme est un phénomène adaptatif et continue de prendre de nouvelles formes. Des efforts ont été entrepris durant la dernière décennie pour déterminer une façon de collecter les données sur l'antisémitisme qui corresponde à ses manifestations contemporaines.

Le Centre européen de surveillance du racisme et de la xénophobie [European Monitoring Center on Racism and Xenophobia; EUMC] – en étroite collaboration avec le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe [OSCE], des experts internationaux de l'antisémitisme et des organisations de la société civile – a entrepris d'examiner une approche commune pour la collecte de données sur l'antisémitisme. Cet effort a conduit à la rédaction d'une Définition de travail de l'antisémitisme. La Définition de l'EUMC fournit un cadre utile pour l'identification et la compréhension du problème [...]:

«L'antisémitisme est une certaine perception des Juifs, qui peut s'exprimer comme une haine envers les Juifs. Des manifestations rhétoriques et physiques d'antisémitisme sont dirigées contre des individus juifs ou non-juifs et / ou contre leurs propriétés, contre les institutions de la communauté juive et contre des installations religieuses.»

[...] l'EUMC fournit un texte explicatif qui décrit les types d'actes qui peuvent être considérés comme antisémites:

«[...] L'antisémitisme accuse fréquemment les Juifs de conspirer pour nuire à l'humanité, et est souvent utilisé pour blâmer les Juifs comme étant «la raison pour laquelle les choses vont mal». Il est exprimé oralement, par écrit, sous des formes visuelles, ainsi que par l'action, et emploie de sinistres stéréotypes et des traits de caractère négatifs.

Des exemples contemporains d'antisémitisme dans la vie publique, dans les médias, à l'école, sur le lieu de travail et dans la sphère religieuse peuvent [...] inclure, sans y être limités:

- *Le fait d'appeler à, d'aider ou de justifier le meurtre ou le mal causé aux Juifs au nom d'une idéologie radicale ou d'une vision religieuse extrémiste.*
- *Le fait de faire des allégations fallacieuses, déshumanisantes, diabolisantes ou stéréotypées à propos des Juifs en tant que tels, ou du pouvoir des Juifs en tant que collectivité – telles que, particulièrement mais non exclusivement, le mythe d'un complot juif mondial ou des Juifs contrôlant les médias, l'économie, le gouvernement ou d'autres institutions sociales.*
- *Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple d'être responsables de méfaits réels ou supposés commis par un simple individu ou groupe juif, ou même d'actes commis par des non-juifs.*
- *Le fait de nier les faits, la portée, les mécanismes (p. ex., les chambres à gaz) ou l'intentionnalité du génocide du peuple juif par l'Allemagne national-socialiste et ses défenseurs et complices durant la Deuxième Guerre mondiale (l'Holocauste).*

1. Encyclopédie Universalis

2. United States Department of State, *Contemporary Global Anti-Semitism: A report provided to the United States Congress*, mars 2008

- *Le fait d'accuser les Juifs en tant que peuple, ou Israël en tant qu'Etat, d'avoir inventé ou d'exagérer l'Holocauste.*
- *Le fait d'accuser les citoyens juifs d'être plus loyaux envers Israël, ou envers les priorités supposées des Juifs dans le monde, qu'aux intérêts de leur propre nation.*

Des exemples de la manière dont l'antisémitisme se manifeste en rapport avec l'Etat d'Israël [...] pourraient inclure:

- *Le fait de nier au peuple juif son droit à l'auto-détermination.*
- *Le fait d'appliquer un double standard en*

réclamant [d'Israël] un comportement qui n'est exigé ou attendu d'aucune autre nation démocratique.

- *Le fait d'utiliser les symboles et images associées à l'antisémitisme classique (p.ex., l'affirmation que les Juifs ont tué Jésus ou les accusations de meurtre rituel) pour caractériser Israël ou les Israéliens.*
- *Le fait de dresser des comparaisons entre la politique israélienne et celle des nazis.*
- *Le fait de tenir les Juifs pour collectivement responsables des actions de l'Etat d'Israël.»*

LEUMC précise, cependant, que «la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.»³

Antisionisme et critique d'Israël

Définition du sionisme et de l'antisionisme

Bien que le terme «sionisme» désigne en réalité plusieurs idéologies et sensibilités différentes (religieuse, laïque, de gauche, de droite,...), il est possible d'identifier un certain nombre de caractéristiques communes à ces différentes idéologies. Le sionisme peut ainsi se définir comme «*le mouvement de libération nationale du peuple juif*»⁴, dont le but est de «donner un Etat au peuple juif dispersé de la Diaspora»⁵.

Le terme «sionisme» a été créé en 1890 par l'intellectuel Nathan Birnbaum, l'un des premiers penseurs sionistes⁶, et fait directement référence au Mont Sion, symbole de Jérusalem et de la Terre d'Israël.

L'antisionisme n'a donc rien à voir avec une quelconque critique de la politique israélienne, mais s'assimile bel et bien au refus fait aux juifs d'avoir un Etat et, par là, à de l'antisémitisme. Doudou Diène ne s'y était déjà guère trompé lorsqu'il déclarait, en 2007: «*L'amalgame entre l'Etat d'Israël et*

toutes les communautés juives de la diaspora ou vivant en Israël, quelles que soient leur nationalité, l'essentialisation du peuple juif et la non-reconnaissance de sa diversité culturelle, religieuse et politique, sont les sources profondes de cette nouvelle forme d'antisémitisme.»

Critique d'Israël

Dans un régime démocratique, la critique politique est garantie au titre de la liberté d'expression (art.16 al.2 de la Constitution fédérale: «*Toute personne a le droit de former, d'exprimer et de répandre librement son opinion*»). Il est donc permis à tout un chacun de critiquer les actes ou la politique d'un Etat et Israël n'échappe pas à cette règle. Les Israéliens eux-mêmes ne se privent d'ailleurs pas de critiquer leur gouvernement ou leurs institutions.

Dans ce cadre, l'EUMC précise, dans sa définition, que la critique d'Israël similaire à celle élevée contre n'importe quelle nation ne peut être regardée en soi comme antisémite.

3. Traduction CICAD

4. Frédéric Encel et François Thual, Géopolitique d'Israël, éditions du Seuil, 2006, p. 353

5. Michel Mourre, Dictionnaire d'Histoire universelle, éditions Bordas, 2006, p. 1335

6. Né à Vienne en 1864, Nathan Birnbaum est le cofondateur, en 1882, de la première organisation d'étudiants juifs, Kadima. En 1884, il publie Die Assimilationsucht («*La maladie de l'assimilation*»), un des premiers textes à développer des thèses sionistes. La même année, il fonde le périodique Selbst-Emancipation! («*Auto-émancipation!*»), qui reprendra, entre autres, les idées de Léon Pinsker, l'autre précurseur du sionisme. C'est dans ce cadre qu'il crée les termes «sioniste», «sionisme» et «sionisme politique». Ses idées seront plus tard reprises et développées par Theodore Herzl.

Annexe 2

Classification des actes recensés

1. Les actes graves

Il s'agit d'atteintes à l'intégrité des gens et des biens (agressions, harcèlements, bousculades, menaces ciblées, désacralisation ou profanation, incendies ou destruction de bâtiments, intrusions...).

Agressions

Agression de l'assistant du rabbin de Lausanne, le 23 février 2011

Le 23 février 2011, vers 22h15 à Lausanne, **l'assistant du rabbin de la communauté de Lausanne a été victime d'une violente agression antisémite** (insultes et violences physiques). Alors qu'il quittait la synagogue et après avoir été traité de «sale juif», celui-ci a été frappé à coups de poings et de pieds par trois individus.

Réaction de la CICAD

Suite à plusieurs échanges de courriers, la CICAD a vivement remercié les prises de positions des autorités cantonales et municipales, dénonçant cet acte antisémite. Par ailleurs, deux des trois agresseurs ont été arrêtés.

Agression: Un père de famille poignardé sur le parking du Museum d'Histoire naturelle à Genève, le 29 décembre 2011.

Le 29 décembre 2011, **un père de famille s'est fait agressé sur le parking du Museum d'Histoire naturelle**. Il a été poignardé à quatre reprises, sous les yeux de sa femme et de ses enfants. La victime est un homme juif orthodoxe de 32 ans originaire de France. D'après le témoignage de la fa-

mille, un individu s'est violemment jeté sur le père pour lui asséner des coups de couteau. La victime se tenant devant le coffre de son véhicule a eu le réflexe de s'y engouffrer; son épouse installée au volant a quant à elle démarré en trombe. La victime est restée hospitalisée plusieurs jours. Son épouse et ses enfants ont été extrêmement choqués. A ce jour, l'agresseur n'a pas été appréhendé.

Réaction de la CICAD:

Un soutien et une aide ont été apportées à la victime et à sa famille. Me Grumbach, un des avocats de la CICAD et ancien Président de la CICAD, ainsi que Me Wyss se sont constitués pour représenter la victime. Une plainte pénale a été déposée le 5 janvier 2012.

Signes nazis suivis d'une agression, le 20 avril 2011

Un jeune homme, entre 20 et 25 ans, **a fait des signes nazi** du haut d'un balcon situé au 4^e étage à un agent de sécurité. Une demi heure plus tard, un véhicule entre sur le chemin à vive allure, tourne au dernier moment en manquant **d'écraser des jeunes fidèles et l'agent de sécurité au niveau du grand portail de la synagogue**. Ce dernier a eu le temps de les faire reculer. Il s'agissait en fait du même individu qui avait fait des signes nazi.

Menaces de mort

Menaces de mort contre Johanne Gurfinkiel, Secrétaire général de la CICAD, le 7 mars 2011

«Ohhh toi la sal Juif de merde on parlant de l'agression antisemite de lausanne il zon bien fais ces 3 courageux arabes fils de pute tinkiete je te suit de tres pres je sais ou tu travail je sais ou thabite pk kan vous vous faites agressé vous porté directe plainte. wallah ke une dces 4 je tattend devant chez toi, **tinkiete pas je connais tres bien des membre de ta famille jvé tous les tuers.** Tkt je suis a geneve la attt ke jte chope jte jure ke jvé te tuer jmen fous si jvé en prison ta compris sal NEZ crochu de merde sal JUIF Vive le hezbollah Vive hiter Vive le Hamas. Palestine vaincra mon pti... mais moi jvé te tuer té un homme mort. conseil sort plus de chez toi sinon yaura tous les arabes de geneve ki vont de sauter. ALLAH OU AKBAR»

Réaction de la CICAD

L'auteur de ces propos, poursuivi en justice par la CICAD, a été convoqué au tribunal pour agression et menaces de mort.

Menaces de mort, le 19 décembre 2011.

Monsieur L. a reçu des menaces de mort à son domicile. «Le 19 décembre, vers 20h30, j'ai ouvert un courrier dans lequel il y a des menaces de mort contre ma femme et moi. L'auteur fait également référence à nos origines juives. Sur la lettre, on peut lire: **«Watch out you foreign jewish bastard...»** ou encore «How do you dare to open your big dirty jewish mouth and fight the law in a foreign country, where nobody wants and like you?» (...) We give you one month to show respect to your fellow citizens. Passed this date, a contract will be put on your family - first your ugly house - did you ever ask if your neighbour in the back appreciates the fact that your bunker his view? Then your wife and at the end your disgusting person. Allah el-akbar! NB: Be careful, each and every step of yours is registered!»

Réaction de la CICAD

La victime a déposé une plainte pénale.

2. Les actes sérieux

Il s'agit d'atteintes à la sensibilité des personnes et aux biens (courriers, insultes et injures, graffitis ciblés...).

Insultes et propos antisémites, le 25 mai 2011:

Un jeune homme, accompagné d'une amie en sortant du bus, a remarqué sa voisine en train de lui faire des signes obscènes derrière son dos. Celui-ci ne réagit pas, tandis que **sa voisine se retourne et l'agresse verbalement en tenant des propos antisémites**. Etant donné qu'elle était en présence de son fils âgé d'une dizaine d'années, le jeune homme a préféré répondre calmement. Elle a alors tenté de se jeter sur lui, puis a continué à l'insulter. Elle lui a dit qu'il était mal éduqué, qu'il appartenait à une secte, et qu'il **serait mieux que les gens comme lui, de confession juive, n'existent pas... en ajoutant qu'elle ne verrait aucun mal à ce que les gens comme lui disparaissent**. Elle a également insulté son amie en faisant allusion à la femme juive. Le jeune homme lui a répondu qu'il valait mieux qu'elle rentre chez elle avant que cela ne dégénère. Elle s'est exécuté en continuant de l'insulter.

Propos antisémites, le 12 février 2011

Une femme se trouvait dans le tram en direction de la gare Cornavin. Alors qu'elle parlait en hébreu au téléphone, un homme et une femme ont dit distinctement: **«ces Juifs, ils font chier!»**.

Affiche antisémite publiée le 17 juin sur le site du groupuscule Genève non Conforme

Le 17 juin, **le groupuscule Genève non Conforme (GNC) appelait à l'élimination des Juifs le 1^{er} août**, jour de fête nationale en Suisse. Sur cette affiche publiée sur leur site internet, on distingue un pantin - portant une kippa et des pétoth, une ceinture avec le drapeau d'Israël - allongé au sol avec une flèche

en pleine tête. Le slogan qui accompagne cette incitation à la haine raciale n'est autre que «Le 1^{er} août, sauve la Suisse... vise juste!»

Réaction de la CICAD

Après avoir réagit largement dans les médias, la CICAD a déposé une plainte. Elle a obtenu une ordonnance pénale en date du 8 décembre à l'encontre des deux animateurs du site. Ces derniers ont chacun été condamnés à 160 heures de travaux d'intérêt général et à 260 CHF d'amende.

Saccage, 20 rue Beau Jour à Lausanne, le 21.11.2011

La plaque professionnelle d'un médecin a été arrachée. Aucun autre acte de détérioration n'a été constaté dans l'immeuble. La victime est un juif pratiquant qui porte la kippa et une mezouza est posée à la porte de son cabinet.

Affiches antisémites à Genève, le 13 décembre 2011



Des affiches antisémites ont à nouveau été placardées dans les rues de Genève. Elles reproduisent, comme en 2010, la couver-



ture d'un livre intitulé "La mafia juive - les grands prédateurs internationaux" d'Hervé Ryssen.

Réaction de la CICAD

La CICAD a envoyé un courrier à la Ville de Genève pour demander leur retrait. La Ville de Genève a aussitôt pris les mesures nécessaires.

Réaction d'Hervé Ryssen sur son blog suite à la publication de ces affiches antisémites à Genève:

«Un grand merci à ceux qui ont apposé ces affiches. On ne peut pas vous dire pour-

quoi, mais cette publicité vient fort à propos. **C'est un pied de nez à tous les petits gestapistes de la communauté juive, et à tous leurs serviteurs zélés de la communauté goye. Quant à Johanne Gurfinkiel, il s'agit évidemment d'un mafieux, qui trempe jusqu'au cou dans des affaires louches de pornosémitisme.»**

3. Les actes préoccupants

Sont considérés comme actes préoccupants les graffitis non ciblés, les propos antisémites divers, y compris ceux disséminés sur internet.

Journalistes et élus politiques: appel à la vigilance

Il arrive parfois que certains médias publient des articles de presse dont le contenu est antisémite et implique directement des journalistes ou des élus politiques. Ce fut le cas notamment d'une caricature publiée dans Vigousse ou encore du courrier de lecteur écrit par Yorick Delaunay, Conseiller municipal, et publié dans une édition du journal L'Hebdo. Considérant que ces articles portent préjudice à l'ensemble de la communauté juive, la CICAD a tenu à mettre ces propos en exergue afin de ne pas banaliser ce genre de commentaires.

Caricature antisémite publiée dans Vigousse le 14 janvier 2011:

Un mode d'emploi humoristique publié dans la rubrique «Les bricolages de Tonton Pierrick» dans le journal Vigousse, et intitulé «Fabrique-toi un joli capet/kippa (calotte) réversible en cuir de copte pour l'hiver», explique comment se fabriquer une kippa avec la peau du cadavre d'un chrétien copte.



Réaction de la CICAD:

La CICAD a réagi dans la presse en témoignant de sa consternation quant à la caricature qui «évoque le vieux fantasme des crimes rituels commis par les juifs». Au Moyen Âge, on les accusait de fabriquer du pain azyme avec du sang d'enfant non-juif.

De plus, cet article associe la communauté juive aux crimes récents commis en Egypte contre les coptes, ce qui est aussi scandaleux.

Courrier de lecteur écrit par Yorick Delaunay, Conseiller municipal de La Croix-sur-Lutry, en réaction au dossier «Shoah: Ce que les Suisses savaient vraiment – publié dans L'Hebdo N°3», le 3 février 2011:

«Une fois encore, on reparle de la Shoah à l'égard de laquelle la Suisse ne fut pas pire que d'autres nations. Septante ans après, les événements sont parfaitement connus et on se demande si c'est bien utile de les ressasser à longueur de médias comme n'importe quel fait historique, y compris les plus abjects, n'empêche pas les gouvernants de repartir en guerre en inventant au besoin des dangers hypothétiques et des ennemis fabriqués!



A quoi bon continuer à blâmer le peuple allemand par commémorations interposées si c'est pour tolérer que d'autres s'emploient à reconduire des opérations militaires d'occupation **qui ressemblent à s'y méprendre à un holocauste lent? Ce qui se passe en Palestine depuis plus de quarante ans est tout aussi condamnable que nombre d'événements subis lors du dernier conflit mondial** tels que les bombardements effroyables sur Dresde et apocalyptique sur Hiroshima, dont on ne parle plus guère! Evoque-t-on encore le goulag soviétique où tant de Russes et de soldats de la Wehrmacht ont connu à leur tour les mêmes conditions inhumaines d'internement qu'ont connues tous ceux (opposants politiques' résistants, communistes, syndicalistes, homosexuels, Noirs, Juifs, tziganes, gitans, Serbes, francs-maçons, religieux, malades mentaux et bien d'autres ...) qui furent les victimes de la folie permanente d'un IIIe Reich délirant?

En Israël aujourd'hui, cette volonté de détruire et d'éradiquer un peuple en l'étouffant existe. Pliant sous le poids d'une culpabilité soigneusement entretenue, les occidentaux laissent ce pays en proie à son obsession sioniste et à ses dérives coloniales impunies. Tout comme les milliers de personnes revenues des camps de concentration et d'extermination ceux qui sont aujourd'hui systématiquement martyrisés, spoliés et empêchés de vivre pourront nous regarder dans les yeux et redirent: «Vous saviez et vous n'avez rien fait!» Mensonges et propagandes sont mère de toutes les guerres! Mais cela, les Suisses le savent aussi!

Réaction de la CICAD:

Etant également Conseiller municipal Les Verts à Lutry, la CICAD a demandé au Président des Verts vaudois de prendre position sur cette affaire.

Article «Existe-t-il un cinéma juif?» publié dans Le Temps, le 17 mars 2011:

Dans cet article intitulé publié à l'occasion du Festival du film juif à Genève, Norbert Creuz

se demande s'il «s'agit de rassembler la communauté, de faire rayonner son indéniable richesse culturelle ou d'un nouveau projet de lobbying sioniste».



Réaction de la CICAD:

La CICAD a écrit au rédacteur en chef du Temps pour lui faire part de son indignation et pour connaître son point de vue sur cet article.

Article «Diamantaires israéliens et arabes négocient à Genève», publié le 23 juin dans le journal GHI

Dans cet article, Le journaliste Ian Hamel mélange allègrement des soi-disant tractations financières nébuleuses entre commerçants israéliens (dénommés simplement plus loin comme «juifs» et riches acheteurs des monarchies pétrolières. L'objet du troc: des diamants dont l'article laisse clairement entendre qu'il s'agirait de «diamants du sang», servant à financer la guerre en Afrique....

«Depuis plus de cinq ans, la justice belge dénonce un vaste trafic de «diamants bruts dont le produit contribuerait au financement des conflits armés en Afrique (diamants de la guerre)». (...)Un financier genevois actif dans le commerce de diamant a accepté de parler sous couvert d'anonymat: «Il existe deux filières, l'une israélienne, passant par Tel-Aviv, l'autre libanaise chiite, tournée sur Dubaï. Comme Israël et les Emirats Arabes Unis n'ont pas de relations commerciales, juifs et arabes se rencontrent en toute discrétion à Genève». (...)Les grossistes et bi-

joutiers saoudiens, qataris, koweïtiens ou émiratis profitent de leur passage à Genève **pour rencontrer des négociants qui sont souvent de confession juive.**(...) Quant aux juges fédéraux, ils ont botté en touche la demande belge, estimant que malgré les soupçons évoquant des diamants du sang, celle-ci «n'indique pas l'infraction de droit belge qui serait à l'origine de l'instruction pénale».

Article de Jacques GIRARD publié dans «L'Impartial» du 14 janvier 2011 et intitulé «Les dérives du sacré».

Jacques GIRARD réagissait à la destruction de l'hôtel Shepherd situé dans la partie

orientale de la ville de Jérusalem. Il dépasse les limites lorsqu'il indique que cette décision a été justifiée par les autorités au nom des **«droits prétendument éternels et divins du peuple juif**, malgré l'exil, sur les terres qui vont de la Méditerranée au Jourdain» alors qu'il aurait été démontré que «les populations locales, malgré migrations et invasions, sont en règle générale restées sur place entre le premier millénaire avant Jésus-Christ et aujourd'hui. **La notion de peuple juif a été créée plus tard, au 19^e siècle, par des convertis au judaïsme».**

Les blogs

Plusieurs blogs hébergés par la Tribune de Genève ont attiré l'attention de la CICAD, particulièrement les blogs suivants: *Savoir la Vérité*, *Tout et Rien*, *Ras le Blog...* et *Islam et Engagement*. Ce dernier est animé par Hani Ramadan. Les deux premiers ont été signalés à plusieurs reprises par la CICAD à l'hébergeur du site, qui a pris les mesures nécessaires en les fermant. Ci-dessous, la liste des contenus et commentaires antisémites publiés sur ces blogs!

Blog *Savoir la vérité*, animé par Mohammed Fteline: <http://savoir-la-verite.blog.tdg.ch>

Le blog a été fermé le 13 août 2011 et renvoie désormais sur une page de la Tribune de Genève qui rappelle les règles à respecter. Néanmoins, l'auteur a ouvert un autre blog: <http://palestinesavoirsaverite.blog.tdg.ch>

Commentaire d'Ambroise, le 4 mars 2011:

«Juifs et musulmans c'est du pareil au même, tous appartiennent à la confrérie des castrés. On n'a jamais encaissé le moindre centime des juifs alors que les arabes ont le don de dépenser avec largesse et élégance pour le plus grand bonheur des Suisses (...). Nous aimons avant tout la fortune sous toutes ses formes et pour le reste nous n'avons rien à cirer des problèmes du monde. Vive les monnaies sonnantes et trébuchantes.

Ma clientèle est catholique et jamais je ne prendrai dans mes portefeuilles des personnes d'une autre religion.

Inscrivez cela derrière vos grosses étiquettes d'âne».

Commentaire de TotoCaca, suite à l'article «Israël derrière les mercenaires de Kadhafi selon la presse, le 10 mars 2011»:

(...) De plus, l'islam est noyauté par la secte wahabbite (d'Arabie saoudite) qui diffuse sa haine contre Israël, mais qui est un allié d'Israël, qui a financé Tsahal contre le Liban et dans le massacre de Gaza!!!

Israël a beaucoup d'alliés dans la région, et ce ne sont pas ceux qu'on croit!!!

Pour ceux qui parlent de haine contre Israël, il n'y a qu'à lire l'histoire d'Israël pour comprendre pourquoi cet état illégitime est tant HAIT de la planète (nettoyage ethnique, massacre, raciste, ...)

Par totoCaca

Article de Mohammed Fteline, le 18 mai 2011:

L'auteur du blog écrit dans un article intitulé "Israël et les médias arabes... la voix de l'avenir sera-t-elle Arabe?!": "D'un autre côté, **et comme si les médias du monde entier ne sont pas contrôlés par l'argent juif**, Mashkevich, qui est également président du Congrès juif Europe-Asie, a déclaré que le réseau d'informations offrira des programmes en anglais, français, arabe et espagnol".

Photo publiée le 22 juillet 2011:



Dans cet article, l'auteur compare la Shoah à la politique israélienne. Il n'hésite pas surtout à tronquer une photo avec des rescapés de l'holocauste afin de s'en servir comme

propagande. Sur les pancartes, on peut lire: **«Stop the Holocaust in Gaza» ou encore «Israël Assassins»...**

Autre commentaire d'un internaute suite à cet article:

«Pauvres moutons décérébrés que vous êtes, vous ne voyez que ce que vos yeux voient, et ne cherchez pas plus loin, instrumentaliser cet article et tout particulièrement le montage photo pour vous est scandaleux???, bande de larves». Après avoir publié le lien d'une vidéo YouTube, il ajoute: **«Cette vieille pute l'avoue haut et fort, la Shoah est avant tout utilisée par sa propre communauté, et à but lucratif et ordurier, alors ouvrez les yeux pauvres oisifs.»**

Commentaire de Victor Dumitrescu publié le 1^{er} septembre 2011 sur le blog palestinesavoirsaverite.blog.tdg.ch suite à l'article «DSK est-il soutenu par les juifs?»:

«A part Madoff, où cela s'est vu que des juifs s'entretuent? En Israël peut-être entre gens de gauche et les gens de droite ... et encore. **Les juifs s'entraident...** Sur France 2, qui était aux commandes du JT parlant de la libération de DSK? Marie Drucker... **Les avocats de DSK sont des juifs. Bien sûr qu'il y a un lobby juif!**»

Blog Tout et Rien: <http://toutetrien.blog.tdg.ch>

Comme le précédent blog, celui-ci a été fermé par la Tribune de Genève. Il renvoie désormais sur une page rappelant les règles à respecter avant de publier un article ou un commentaire.

Tout et rien, le 01.07.2011 / actes sérioux?

N'ayons pas peur des mots. **La Cicad est un lobby juif et sioniste!** Un groupement [...] qui veut censurer toute critique négative à l'encontre des juifs mais surtout d'Israël et de son gouvernement criminel.

Réaction de la CICAD

La CICAD a envoyé un courrier au rédacteur en chef de la Tribune de Genève afin de prendre des mesures nécessaires à l'encontre du blog...

Blog Islam et Engagement: <http://haniramadan.blog.tdg.ch>

Article de Hani Ramadan, le 11.04.2011: «Visages de l'imposture: Il faut écarter le sioniste DSK»

Publication de deux vidéos. La première: De Gaulle parle du peuple juif «fier et dominateur» et la seconde sur DSK. Il ajoute: **«DSK est le fils d'un conseiller juridique et fiscal d'origine juive (...)** Que fait-il au PS? (...) Il faudrait sans doute demander cela à ses amis d'Israël qui ont l'habitude de placer leurs pions un peu partout et notamment dans les principaux partis politiques pour les orienter. Où? Voyons, en faveur d'Israël et du libéralisme, cela va de soi.

Article de Hani Ramadan, le 1^{er} juin 2011: «Sermont: Etre constant dans l'adoration de Dieu»

«Tout musulman a le devoir de préserver sa religion et de persévérer dans ses bonnes actions. Dieu dit dans le Coran: «Le moment n'est-il pas venu pour les croyants de se recueillir en leurs cœurs à la mention de Dieu et (à la mention de) la Vérité qui a été révélée, et de ne pas être comme ceux qui ont reçu le Livre avant eux: ils trouvèrent le temps long et leurs cœurs s'endurcirent.» (Coran, 57, 16)

Ces hommes avaient reçu la Révélation du ciel, et avaient cru en un Dieu unique, comme cela était écrit dans la Torah et l'Evangile. Ils avaient compris l'essence du monothéisme et ils avaient adoré Dieu avec amour et sincérité. Puis les années ont passé, et ils trouvèrent le temps long – ce qui signifie, selon certains commentateurs, que des années et des décennies les séparaient de leurs Prophètes – et alors leurs cœurs s'endurcirent. La foi perdit pour eux son

goût. Leur culte ne fut pas réservé à Dieu Seul. Ils furent subjugués par les séductions et les ornements du monde. Or, les hommes les plus éloignés de Dieu sont ceux dont les cœurs sont durs et fermés.

Dieu nous a mis en garde – nous autres musulmans – contre le fait de suivre la voie qu'ils ont suivie. Et Il a dit au Prophète (000): «Tiens fermement à ce qui t'a été révélé: tu es certes sur le droit chemin. Et il (le Coran) constitue certainement un rappel pour toi et ton peuple. Et vous serez interrogés.» (Coran, 43, 43)

Et Dieu dit également: «Et adore ton Seigneur, jusqu'à ce que te vienne la certitude.» (Coran, 15, 99) La certitude, c'est-à-dire la mort. Ce qui signifie que ce verset nous encourage à nous montrer assidus dans nos actes d'adoration et dans nos bonnes œuvres, et ce jusqu'au terme de notre vie.

Nous pouvons donc nous interroger nous-mêmes:

- Est-ce qu'aujourd'hui les musulmans ne sont pas atteints par le mal qui a touché les communautés qui les ont précédés parmi les gens du Livre?

(...) Nous demandons à Dieu qu'Il nous préserve d'être de ceux dont les yeux ne versent aucune larme, et dont les cœurs ne ressentent aucune forme de recueillement, et dont les invocations ne sont pas exaucées!

Article d'Hani Ramadan, le 6 juillet 2011: «La pensée tribale»

«Le sionisme est une idéologie du pouvoir transgresseur de l'argent et de la corruption. Une idéologie raciste qui se fonde sur l'idée d'un privilège racial. Et tous ceux qui l'ont admise trahissent les droits humains.»

Blog «Ras le Blog»: <http://rasleblog.blog.tdg.ch>

Commentaire de L'Amer Royaume, le 11.11.2011 suite à l'article «La démonstration par l'absurde de Ramadan»:

«@ Déblogueur. Je suis d'accord avec vous pour les islamistes mais pour ce qui est des sionistes c'est plus subtil. Ils sont démocrates **tant qu'ils maîtrisent les outils de la démocratie tel que médias, partis politiques, lobbys économiques.** Ils utilisent les nécessités humaines pour mieux contrôler la situation.»

Blog «Opinion de France et de Navarre»: <http://bet-tencourtларbrequicacherait-laforet.blog.tdg.ch>

Commentaire de Chegga du 27 juillet 2011 en réaction à l'article «Quand la France achète des drones à Israël»:

«**Le nabot Sarkozy étant un crypto juif,** qu'attendiez-vous de ce sinistre individu, qu'il achète des drones aux USA? A noter que la Suisse sous l'influence d'un lieutenant-colonel de l'EMG, sioniste convaincu, a elle aussi fait l'acquisition de drones israéliens.»

Commentaires d'internautes liés à l'actualité

La plupart des actes préoccupants recensés concernent des commentaires d'internautes liés à l'actualité à travers le monde et particulièrement au Proche-Orient. Très souvent, une comparaison est faite entre la politique israélienne et le régime nazi. En novembre, plusieurs internautes ont réagi suite au dérapage d'un enseignant vaudois à Auschwitz, en publiant des commentaires antisémites. Exemples ci-dessous.

Les commentaires liés à l'actualité en Europe et dans le monde

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article «Les musulmans n'ont jamais été autant intégrés en France», le 7 janvier 2011.

Sur son site internet Intérêt.général-Info, Frank Brunner a créé une rubrique «Lobby juif». (<http://www.interet-general.info/spip.php?rubrique517>). L'auteur, Frank Brunner, a été plusieurs fois poursuivi en justice par la CICAD qui attend désormais la peine qui lui sera infligée.

«L'interview se garde bien de mentionner la campagne islamophobe permanente **menée par le lobby juif international** depuis de nombreuses années, notamment au moyen de messages anonymes d'internautes. Le simple fait d'évoquer **le rôle du lobby juif** vous expose à des poursuites pénales pour «incitation à la haine», le lobby juif s'efforçant de criminaliser toute critique à son encontre. (...) Il est évident que cette campagne islamophobe ne prendra fin que **lorsque le lobby juif aura été mis hors d'état de nuire**».

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Le pasteur qui voulait brûler le Coran est interdit d'entrée en Grande-Bretagne», le 20 janvier 2011.

«Le lobby juif est derrière l'extrême droite, en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis et ailleurs. **C'est le lobby juif qui orchestre la campagne islamophobe** re-

layée par l'extrême droite. Aux Etats-Unis, **le lobby juif a orchestré la campagne hystérique** menée à propos de la prétendue «mosquée de Ground zero»...»

«Le lobby juif tente de manipuler le parlement européen à propos du rapport Goldstone», par Frank Brunner le 18 avril 2011.

«Les agents israéliens du lobby juif international au sein de l'Union européenne sont mobilisés par leur gouvernement pour faire pression sur le parlement européen. **Les sites juifs ont mis en ligne** une lettre type dont le contenu met en évidence **l'hypocrisie et l'absence de scrupules caractéristiques de la mentalité juive.**»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article sur DSK «Le lobby juif: Tous unis derrière les violeurs», le 18 mai 2011

«Comme dans le cas de l'affaire Polanski, **le lobby juif international et les journalistes à sa botte s'efforcent de victimiser le violeur.** Aussitôt le comportement crapuleux et l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn connus, le lobby juif international s'est employé à la discréditer en soutenant qu'elle aurait tout inventé, Chacun était invité à s'indigner du fait que les ambitions politicardes **d'un juif de race supérieure** puissent être compromises à cause d'une employée d'hôtel de rien du tout.

Dominique Strauss-Kahn a alors modifié sa version des faits, en prétendant que la plaignante, loin d'avoir été violée, était consentante, ce qui revient à la dépeindre comme une sorte de **nymphomane avide de vieux**

juifs (...) Tout cela au nom d'une «présumption d'innocence» **manifestement réservée aux crapules juives.**»

En réponse à un commentaire, il ajoute:

«**La religion juive est une religion viscéralement raciste**, au point que **les théories racistes nazies paraissent modérées en comparaison**. Les juifs n'ont aucun respect pour les droits les plus élémentaires des non-juifs (...) Il est d'autant plus nécessaire de dénoncer **le comportement crapuleux des juifs** que ceux-ci ont réussi à imposer un véritable terrorisme intellectuel au sein des médias (...) Tout en pleurnichant continuellement sur eux-mêmes, les juifs passent leur temps à calomnier quiconque les contrarie et s'efforcent d'ostraciser, de discriminer, de persécuter quiconque exprime une critique à leur égard. (...) Il est indispensable de dénoncer et de combattre ces agissements si on ne veut pas se retrouver sous **une dictature juive imposée au nom de la «lutte contre l'antisémitisme».**»

Autre commentaire d'un internaute:

«Peut être que Strauss Khan voulait juste vérifier que sa victime n'était pas juive auquel cas Bafmam ne serait pas allé déclarer son innocence à Jérusalem. Quelle courage Madame Sinclair (pour la télé) ou peut être Rosenberg (pour les œuvres d'art)... Le viol peut il être cachère? et dans ce cas bien sur non condamnable. (...) Bon aller va!, je vais sortir de toutes cette m...pour me faire un petit poker sur un site neutre, celui de sa révérence bruel (télé) **sinclairo drukero rosenbergroben-guigui** (Tel Aviv TV) financé chez Goldman.»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Campagne sexiste pour dénigrer la victime de Dominique Strauss-Kahn», le 21 mai 2011.

«La campagne sexiste dénoncée **est orchestrée par le lobby juif**, dans le but de "relativiser" le comportement crapuleux de son héros, Dominique Strauss-Kahn. (...) Fidèle à sa logique crapuleuse, Dominique Strauss-Kahn a engagé des détectives privés dans le seul but de trouver des éléments susceptibles de salir sa victime, déjà accusée d'être

une calomniatrice et une sorte de nymphomane avide de vieux juifs.»

«Le lobby juif poursuit sa campagne de calomnies contre la victime de Dominique Strauss-Kahn», par Frank Brunner, le 22 mai 2011.

«**Le lobby juif poursuit sa campagne de calomnies** contre la victime de Dominique Strauss-Kahn à coup de messages anonymes d'internautes sur les sites des médias. (...) Comble de cynisme, **c'est le violeur juif** qui est dépeint comme la victime de calomnies.

Commentaire de Frank Brunner suite à un article concernant un rapport sur l'antisémitisme au Canada, le 9 juillet 2011:

«**Les juifs présentent l'antisémitisme d'une manière délibérément trompeuse**, afin de se victimiser. (...) Les juifs sont au-dessus de toute critique, parés de toutes les qualités, à commencer par la modestie. **Le lobby juif international est une organisation criminelle** téléguidée par le régime raciste israélien. **Les missions principales du lobby juif sont de corrompre les élus**, afin qu'ils adoptent une politique complaisante à l'égard d'Israël. Les juifs calomnient systématiquement quiconque les contrarie.

Le racket du Shoah business est une entreprise d'extorsion portant sur des milliards de dollars d'argent public et la persécution des historiens révisionnistes vise à préserver ce racket. **Le lobby juif** s'efforce également **de se faire subventionner avec de l'argent public** sous prétexte d'enseigner la Shoah ou de donner des cours de lutte contre l'antisémitisme. (...) Les agissements du lobby juif international, ses attaques continuelles contre la liberté d'expression, sa volonté de **contrôler les médias**, constituent la plus grave menace à laquelle les démocraties sont actuellement confrontées. Le terrorisme international n'est qu'une broutille en comparaison. Cette menace est d'autant plus grave que de nombreux élus et magistrats sont à la botte du lobby juif et que ceux qui voudraient s'opposer à ses agissements paniquent à la seule idée d'être traités d'antisémites.

Commentaire de Frank Brunner suite à un article concernant le massacre d'Oslo, le 26 juillet 2011:

«Le lobby juif international entretient les meilleurs rapports avec l'extrême droite et les chrétiens fondamentalistes dans le monde entier. Ainsi, lorsque l'extrême droite britannique organise des manifestations islamophobes, des rabbins se déplacent depuis les Etats-Unis pour venir aboyer contre les musulmans. Dans son manifeste, après avoir énuméré les musulmans d'Europe, Anders Behring Breivik écrit: «Selon mon expérience, ceux qui désapprouvent le droit à l'existence d'Israël sont des antisémites ou souffrent d'un pauvre jugement. Les gens sensés devraient soutenir le sionisme (nationalisme israélien) qui est le droit à l'autodéfense d'Israël contre le jihad.» (...) **Cette affaire souligne la nécessité de mettre le lobby juif international hors d'état de nuire.**»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Obama et le vote juif», le 19 septembre 2011:

«La plupart des juifs se considèrent et se comportent comme des agents israéliens. Ils s'efforcent systématiquement de faire prévaloir l'intérêt d'Israël sur l'intérêt du pays où ils vivent. Ils s'efforcent de constituer une alliance avec l'extrême droite non juive et les milieux chrétiens les plus réactionnaires. Tout ce beau monde se retrouve également pour relayer les campagnes islamophobes orchestrées par le régime israélien.»

Commentaire de Ayahuasca suite à l'article «L'immunité évoquée par DSK n'a aucune valeur selon les avocats de Dialo», sur le Matin.ch, le 25.10.2011:

«Ce type a été innocenté juste parce que il appartient à la communauté israélienne. **Les lobbys juifs sioniste sont extrêmement puissants.** Ce que je dis n'a rien d'antisémitisme dans ce cas là accusez M. Jacob Cohen qui est de confession juive et qui l'affirme haut et fort.»

Commentaire de FaireDesBulles suite à ce même article, le 25.10.2011:

«Très bien Jacob Cohen! DSK tout comme BHL le coiffeur astronaute sont des sayanim, voilà pourquoi malgré toutes leurs caseroles et tartufferies, ils s'en sortent systématiquement. Mais la roue tourne, un jour viendra, il faudra rendre des comptes...»

Commentaire de Frank Brunner suite à un article sur les violences contre les musulmans, le 15 novembre 2011:

«C'est le lobby juif qui a organisé une campagne hystérique à propos de la prétendue «mosquée de Ground Zero», à New York. Pour l'occasion, il a invité des islamophobes européens notoires. Simultanément, **le lobby juif a encouragé les manifestations islamophobes en Europe.** Des rabbins ont fait le voyage depuis les Etats-Unis jusqu'en Grande-Bretagne pour y venir aboyer contre les musulmans à l'occasion de manifestations organisées par l'extrême droite locale.»

Commentaires liés à l'actualité au Proche-Orient

Commentaire du 14 janvier 2011 de Harry Callahan sur 20minutes.ch suite à la publication de la caricature dans Vigousse (Cf. page 18):



«Ras le bol! Et en plus les autres communautés religieuses ne pleurnichent pas et

elles s'en sont aussi pris plein la figure! Mais dès qu'on fait, ou essaye, de faire de l'humour avec les juifs on est antisémites (à moins bien sûr d'être juifs!!!) lorsque les juifs (et surtout les sionistes) arrêteront de nous saouler avec ce qu'ils ont vécu il y a maintenant plus de 60 ans et arrêteront de faire subir aux palestiniens pire que ce que le IIIème Reich leur a fait subir, peut-être que j'accepterais leurs remarques!!!»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «L'ENS annule un débat avec Stéphane Hessel sur le Proche-Orient, le 18 janvier 2011».

«Richard Prasquier, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France, est un agent israélien, comme tous les dirigeants du lobby juif international. Parmi ses missions figure une politique de terrorisme intellectuel visant à criminaliser toute critique des juifs ou du régime israélien, quoi qu'ils fassent. A la botte du lobby juif, le gouvernement de Nicolas Sarkozy se comporte comme l'idiot utile du régime raciste israélien et bafoue sans vergogne la liberté d'expression des individus. **C'est une véritable dictature juive** qui est instaurée sous couvert de "lutte contre l'antisémitisme". De facto, il s'agit d'abolir la liberté d'expression pour tout ce qui concerne les juifs. Dans le même temps, le lobby juif peut mener en toute impunité une campagne islamophobe permanente dans les médias. (...) Cette campagne islamophobe orchestrée par le lobby juif est relayée par l'extrême droite dans tous les pays occidentaux.

Cette dictature juive n'a pas à être tolérée. **Le lobby juif est une organisation crapuleuse** qui doit être mise hors d'état de nuire. Quant aux juifs qui ne supportent pas la liberté d'expression, ils n'ont qu'à prendre le prochain avion pour Israël.»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Le lobby juif et la révolte arabe», le 3 février 2011.

«La droite et les milieux évangélistes américains relaient le blabla propagé par le

lobby juif qui relaie lui-même la désinformation du régime raciste israélien.»

Commentaire suite à l'article «Cat Stevens s'exprime sur les conflits dans le monde arabo-musulman» sur la Tribune de Genève, publié le 23 mai 2011:

«Si le monde arabe n'avait pas de pétrole et l'ONU pas volé les terres des palestiniens, **sous le prétexte de la Shoah organisée en Europe**, les catastrophes et guerres que nous connaissons ne seraient pas».

Commentaire de Jicheel sur la Tribune de Genève, suite à l'article «La marine israélienne prend le contrôle du bateau français pour Gaza», le 19 juillet 2011:

«(...) Comment un peuple **qui a risqué l'extermination sous le régime nazi** peut-il à ce point réduire en sous-hommes et priver de leurs droits les plus élémentaires une autre population, quels qu'en soient les motifs...»

Commentaire de Pura Avatara suite à ce même article:

"(...) Il n'y a pas eu que le peuple juif qui a connu l'extermination, il y a aussi eu les Arméniens, les Roms, une quinzaine d'ethnies sous Staline, les chrétiens sous l'empire romain, etc. Mais **c'est toujours les mêmes qui se disent être les victimes universelles** et qui chialent dès qu'on les mets en face de leur propre comportement."

Commentaire de Plusrien sur Le Matin Online suite à l'article «Des figurines sd'Hitler font scandale», le 26 septembre 2011

"La palestine, c'est rien qu'une réplique d'un bon camp de déportation, avec une différence, **les détenus d'hier sont les bourreaux d'aujourd'hui**. Qui va chialer pour le peuple palestinien, **ils ont pas de fric**."

Commentaire de Les rives du bisse sur Le Nouvelliste.ch suite à l'article «Israël se montre menaçant», le 7 juillet 2011

«(...) N'oublions jamais que **les juifs n'hésitèrent pas à cracher sur nos ancêtres pour des activités criminelles à leurs yeux** durant la guerre de 39-45 alors que nos braves vieillards et femmes avaient d'autres chats à fouetter durant la mob de leurs fils et époux, dixit Fagan, du binôme-Bronfman/Singer et le faux-cul Stuart Eizenstat qui avait associé la croix gammée à la croix Suisse sur son torchon portant le titre de Imperfect justice. Ce que les Israéliens feignent d'ignorer c'est que **leurs maillons faibles se trouvent parmi les juifs vivant dans la diaspora européenne** où chauffer à blanc des frères en Islam est chose aisée.»

Commentaire de Frank Brunner suite à un article de Dominique Vidal concernant l'enseignement de l'Histoire sur le conflit israélo-palestinien, le 8 juillet 2011.

«Richard Prasquier est un agent israélien qui se comporte comme un agent israélien. **Le lobby juif s'efforce d'imposer sa propagande comme seule "vérité" admise en matière d'Histoire.** On a pu le constater avec la Seconde guerre mondiale, où dire la vérité est un comportement criminel dès lors que cette vérité contrarie **le Shoah business.** On le constate à nouveau à propos de l'Histoire de la Palestine, où seul un parti pris pro-juif est présumé "objectif". **Le lobby juif s'efforce de rendre obligatoire le bourrage de crâne pour les non-juifs.**»

Commentaire publié par Ornavasso sur le site 24heures.ch le 31 juillet 2011 suite à l'article "Reconnaissance d'un Etat palestinien: Israël met la Suisse en garde", avec la visite de l'ambassadeur israélien à Berne.

"Ce personnage s'immisce dans notre politique étrangère et intérieure. Cette attitude

relève d'une arrogance sans borne et en parfaite courroie de transmission, il exige que nous suivions la voie à suivre selon Israël. Bien entendu, il a choisi la veille de notre Fête nationale pour exprimer de telles turpitudes! **C'est avec de tels propos que le lobby juif se crée des inimitiés et développe des sentiments d'antisémitisme** parmi la population et les autorités politiques de notre pays."

Réaction de la CICAD:

Le commentaire a été signalé à la rédaction et supprimé.

Commentaire d'Accis suite à cet article, le 1er août 2011:

"J'ai comme l'impression que le livre d'histoire auquel vous faites référence, c'est l'ancien testament... Pour ma part, je trouve déjà aberrant qu'un Etat semblable ait vu le jour. **Le judaïsme, qui est une religion, nécessitait-il réellement une nation?** Je ne crois pas... C'était plus **un truc pour les contenter après la guerre** mais je ne crois pas que c'était réellement justifié"

Réaction de la CICAD:

Le commentaire a été signalé et supprimé par la rédaction.

Commentaire de Frank Brunner suite à un article concernant la reconnaissance d'un Etat Palestinien à l'ONU, le 3 septembre 2011:

«Valérie Hoffenberg est juive et a été membre de plusieurs organisations **du lobby juif international**, dont l'American Jewish Committee, le Conseil représentatif des institutions juives de France et l'United Jewish Communities, organisations soutenant inconditionnellement le régime israélien. Philippe Karsenty, maire adjoint de Neuilly, **est un autre juif et agent israélien.** (...) Nos institutions sont infiltrées par des agents israéliens bénéficiant d'une totale impunité, voire même en bénéficiant de la complicité du gouvernement et de la complicité tacite des médias.»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article de Raphaël Balnieri «Voyage au coeur de la machine anti-islam», le 6 septembre 2011:

«L'article de Raphaël Balnieri passe complètement sous silence le fait que la campagne islamophobe mondiale est **orchestrée par le régime raciste israélien et relayée par le lobby juif international**. Ainsi, par exemple, Raphaël Balnieri s'abstient de mentionner que Pamela Geller et Robert Spencer **sont tous deux des juifs** et des agents israéliens. Glenn Beck est un partisan d'Israël. (...) La finalité de ces campagnes islamophobes est de faire passer le régime raciste israélien pour "le bastion de l'Occident face à la menace islamique".»

Commentaire de Fulcanelli sur la Tribune de Genève, le 14 septembre 2011 suite à l'article "Israël met en garde contre un Etat palestinien":

"Aussi longtemps qu'il y aura des Fanatiques comme Avi, le reste du monde sera fort et déterminé à les mettre à leur place. "L'histoire montre que **certains n'apprennent jamais rien de l'expérience du passé**. Ils refont continuellement et inlassablement les mêmes erreurs, siècles après siècles et utilisent le peu d'énergie qui leur reste pour se plaindre, pleurer, et ériger des stèles **à la mémoire de prétendus innocents**". Les propos bien maladroitement postés ici par Avi auront eu au moins le mérite de faire comprendre un certain nombre de choses à ceux qui se sont toujours demandés pourquoi, par le passé, le destin avait pu être aussi cruel envers certains peuples."

Commentaire de Paulémille suite à cet article, le 14 septembre 2011:

"Un pays pour les Juifs mais pas pour les sionistes! **Il y en a marre que ces gens-là dictent au monde entier leur loi imbécile, crétine et raciste**. Israël est une terre volée depuis le début et ceci est historique.

Mais **le sionisme, c'est l'argent dans le monde**, la puissance du pouvoir absolu

et donc personne n'a le courage de dire non aux sionistes. Tant pis pour les conséquences...

Réaction de la CICAD:

Le commentaire a été modéré par la Tribune de Genève.

Commentaire de Hamilcar suite à l'article "Etat palestinien à l'ONU: Israël rejette le compromis de Sarkozy", publié sur le Matin.ch, le 23.09.2011:

"Les Etats-Unis étant **à la solde de la juiverie internationale**, Israël peut continuer à tout se permettre. Et pourtant, il va contre le mur qui un jour le brisera. Et dire que les Juifs ont subi l'Holocauste! Ils n'ont toujours rien compris... et il y a 4000 ans que cela dure!"

Commentaire de Dexter suite à l'article «Devant le Conseil des droits de l'homme, la Syrie accuse ses voisins» sur la Tribune de Genève, le 7 octobre 2011

«Il s'agit sans aucun doute d'actes de déstabilisations propagés par des agents de la CIA et du MOSSAD. Nous avons déjà la preuve qu'ils sont derrière la chute de la Libye où ils ont par ailleurs armé des groupes islamistes. Ils étaient également derrière des groupes d'opposants islamistes en Égypte et en Tunisie. **Cette entité sioniste est une plaie pour la planète**, elle modèle les états et les régions selon ces strictes intérêts, de manière sournoise et vicieuse.»

Commentaire de neutral sur 24 heures.ch suite à l'article «Les Palestiniens deviennent membres de l'Unesco», le 31 octobre 2011

"Vous avez la mémoire courte car **c'était également le cas des juifs en 1948**: ni gouvernement, ni territoires attirés. Pourtant l'ONU leur a donné un Etat (qui s'est considérablement agrandi depuis...) La Suisse avait voté pour l'adhésion mais il

est vrai que depuis ce temps **elle lèche les bottes d'Israël à cause de l'affaire des fonds juifs**"

Commentaire de Tbps sur 24heures. ch suite à ce même article, le 1er novembre 2011

"C'est simple, une fois de plus **on a baissé notre pantalon devant les lobbys juifs** et les américains j'ai un peu honte d'être suisse ce matin!"

Commentaire de jonas sur 24heures. ch suite à ce même article, le 1er novembre 2011

"D'ici peu la **propagande de l'extrême-droite israélienne** nous démontrera que les palestiniens et les arabes en général **sont à l'origine de nazisme** et principaux instigateurs de la Shoah! **Utiliser la mémoire de 6 millions de victimes** d'un des plus épouvantables génocides de l'histoire de l'humanité **pour justifier une politique d'occupation et d'expansion**, relève de la plus grande infamie"

Plus loin il ajoute un autre commentaire:

"Israël (...)est un Etat qui utilise des armes de guerre contre des populations civiles, et qui **entretient la même rhétorique que les nazis envers les résistants**, ne signe aucune convention internationale contre le crime organisé ou le blanchissement d'argent sale, cela pourrait amener certain à revoir leur définition d'"Etat voyou!"

Commentaire de linario sur la Tribune de Genève suite à l'article «La Grande-Bretagne n'exclut pas à terme l'option militaire en Iran», le 15 novembre 2011

«Est-ce que les juifs ont été mal accueilli par des arabes antisémites ou est-ce qu'ils se sont imposés comme s'ils étaient chez eux sur des terres dont il paraît qu'ils ont été chassés il y a plus de 2000 ans? Je ne sais pas mais en tout cas, je vois ce qu'ils font aux palestiniens aujourd'hui, **c'est digne du ghetto de varsovie et de l'apartheid.**»

Commentaire de Aamproz sur la Tribune de Genève suite à l'article «Israël menace de stopper la fourniture d'eau et d'électricité à Gaza», le 24 novembre 2011:

«On pourra bientôt rebaptiser la Palestine en Auschwitz, la seule leçon que les hommes retiennent de l'histoire, c'est aucune leçon. Tragique!»

Sur Facebook, par David l'Epée, le 28 novembre 2011:



Cette image partagée sur Facebook représente une caricature sur laquelle on voit un Américain prévenir "le monde" d'un nouvel holocauste en lui présentant sous les yeux une affiche **«Prevent another holocaust bomb Iran!»** Ce personnage avec une tête de globe terrestre symbolisant l'ONU regarde un soldat israélien caché derrière une affiche d'un déporté portant l'étoile jaune et en train de le supplier. Derrière l'affiche, celui-ci s'apprête à appuyer sur un bouton pour envoyer une bombe en Iran.

Suite à l'article: «Israël donne son feu vert à l'extension d'une colonie en Cisjordanie occupée» publié sur Le Matin.ch:

Réaction de la CICAD

Les commentaires ont été modérés sur le site du Matin.ch.

Commentaire de Le Peuple, le 12 décembre 2011

«Si les juifs extrémistes attendent la destruction d'Israël pour pouvoir voir enfin l'arrivé

du Messie, **qu'ils laissent l'Iran avoir la bombe A et leur jeter sur la gueule, ça irait bien plus vite...**»

Commentaire de Tyane, le 12 décembre 2011

Suite au commentaire précédent: «Donc rappelons que Messie **ne semble pas un nom juif mais argentin**. Allez, **au boulot, qu'on se marre encore une fois.**»

Commentaire de Fautpastropflechir, le 12 décembre 2011

«Ca fait je sais plus combien de milliers d'années que **le Peuple Juif est sûr d'être le peuple élu**, et ça fait aussi longtemps que **tout le monde veut les exterminer ou les réduire en esclavage...** Egyptiens, romains, moyen-âge, nazis, palestiniens et Co... Il serait temps d'arrêter de vous la raconter, non??

Commentaire de Roman Satchel, le 12 décembre 2011

«Rendez la Terre au Juifs, qu'on en finisse. Oui, c'est ça, j'ai mieux, mais **ça va être censuré par le Lobby**»

Plus loin il ajoute:

«**C'est comme ça que les Juifs vont provoquer la guerre.** Faudra pas allez pleurnicher dans les ruines de Tel Aviv, Danzig style! Mais non, vous êtes **protégés par le lobby du même nom** qui a assisté à une allocution de Newt Gingrich leur promettant de nommer James Bolton comme Secretary of state. Vous connaissez pas Newt, mais oui, c'est lui qui a dit que le Peuple palestinien n'existait pas.»

Commentaires liés à l'actualité en Suisse romande

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article «Un tortionnaire est invité à Genève», le 8 janvier 2011.

«La Tribune de Genève nous apprend que **le lobby juif genevois a invité l'ex-président américain**, George Walker Bush, à Genève. L'invitation a été lancée par l'asso-

ciation juive Keren Hayessod. (...) Toujours selon la Tribune de Genève: Jusqu'à ces derniers mois, le Keren Hayessod était présidé par Avi Pazner, ancien ambassadeur d'Israël en France et ancien porte-parole des gouvernements d'Ariel Sharon et d'Ehoud Olmert. En Suisse romande, l'association est dirigée par Nati Metuki.» On constate, une fois de plus, **à quel point le lobby juif international est inféodé au régime israélien.**»

Commentaire de Frank Brunner, suite à l'article: «Le lobby juif et sa campagne islamophobe en Suisse» le 13 janvier 2011.

«Le blabla diffusé par le Mouvement suisse contre l'islamisation est une leçon apprise élaborée par le régime israélien et **propagée par le lobby juif international**. Les milieux chrétiens fondamentalistes et l'extrême droite qui reprennent ce blabla à leur compte sont **les idiots utiles du lobby juif**. Ce blabla vise à susciter et entretenir une hystérie islamophobe -les musulmans étant dépeints comme "une menace"-, en sorte de faire apparaître Israël comme "le bastion de l'Occident face aux hordes islamistes".»

Article de Frank Brunner «Le lobby juif renonce à inviter un tortionnaire à Genève», le 5 février 2011.

«En date du 8 janvier 2011, la Tribune de Genève nous apprenait que le lobby juif avait décidé d'inviter George Walker Bush à Genève (...) Dans son édition du 5 février 2011, la Tribune de Genève publie les propos de Robert Equey, avocat de l'organisation juive inviteuse, qui annonce que l'invitation a été annulée et nous joue **l'air du martyr que les juifs savent si bien inter-préter** entre deux calomnies et trois crimes.

(...) En réalité, **les dirigeants du lobby juif local sont des agents israéliens**, partisans inconditionnels de ce régime raciste et prêts à justifier n'importe quelle atrocité dès lors qu'elle est perpétrée par d'autres juifs. Quant à leur prétendu attachement aux libertés fondamentales, il consiste à vouloir criminaliser quiconque critique Israël ou les

juifs et à prétendre instaurer, à Genève, **une police juive de la pensée...**»

Une lettre anonyme qui accompagne le renvoi des brochures de la GRA et de la FSCI sur l'antisémitisme et le racisme a été envoyée de St. Cergue, le 10 septembre 2011

"Si la Suisse ne plaît pas pourquoi rester? Je vous renvoie vos livres qui ont une mauvaise odeur et **arrêtez donc de vous vendre comme d'éternels persécutés.** (...) D'ailleurs, je n'aime pas trop votre **propagande pour récolter des "Fonds"** cela me paraît hypocrite comme l'affaire UBS, avec des chiffres toujours exagérés.»

Commentaire de Indécant sur la Tribune de Genève.ch suite à l'article «Un avocat romand publie un manuel du forfait fiscal», le 25 novembre 2011

"Zoror2011, vous ne prenez pas des décisions à long terme, vous péjorez une situation en voulant faire croire par **le lobby judéo-social communiste** que la solution serait de **faire payer les riches** pour les errements et les fautes des gouvernements qui ont dépensé sans compter les deniers de l'Etat pour un assistantat social avide de prébende."

Suite à l'article «Un prof lausannois dérape à Auschwitz», publié sur Le Matin.ch:

Rappel des faits: un enseignant vaudois a publié une photo de lui en train de poser devant l'entrée d'Auschwitz avec un paquet de nazi Goreng à la main, le 24 novembre 2011.

Réaction de la CICAD

Suite à un appel de la CICAD, la rédaction du Matin a supprimé tous les commentaires pour cet article.

Commentaire de Ayahuasca, le 24 novembre 2011

«SNIFF SNIFF **la grande pleurnicherie talmudique** a encore fait des siennes.» Plus

loin il ajoute: «Faire des Bulles ça ne sert a rien de débattre avec ce genre de sayan, il est formaté, éduquer selon sa poubelle talmudique.»

Commentaires de Faire des Bulles, le 24 novembre 2011

"**Le business de la pleurniche, un business lucratif!**"

Plus loin, il ajoute dans les commentaires: "Le problème c'est (...) d'avoir fait en sorte que ce soit considéré comme étant plus grave que les autres formes de racisme, histoire d'en faire un **business bien lucratif**, attaquant systématiquement et demandant des réparations sonnantes et rébuchantes."

Dans un autre commentaire, il parle à nouveau de business de la pleurniche:

«Les seuls qui attaquent systématiquement, sont les associations communautaires, le CRIE, la LICRA, le BVNCA, l'UEJF et qu'il en ont fait **un business de la pleurniche répugnant et de plus sur la mémoire des morts en prenant en otage toute la communauté juive** qui ne leur a rien demandé.»

Il précise aussi qu'Elie Wiesel est un faux déporté se faisant payer pour faire des conférences:

«Allez donc raconter ça à Elie Wiesel, **le faux déporté** des camps, qui n'a pas de tatouage sur les bras et qui se fait payer minimum 15 mille dollars pour donner des conférences sur le sujet en mentant comme un arracheur de dents, s'étant approprié la vie d'un vrai déporté en souillant sa mémoire.»

Suite à l'article «Un enseignant vaudois choque des juifs» publié sur 20minutes.ch:

Réaction de la CICAD

La CICAD a contacté la rédaction de 20 minutes pour supprimer les commentaires antisémites.

Commentaire de ric67, le 25 novembre 2011

«On peut déjà sérieusement se poser la question de **l'instrumentalisation politique sur la Shoah** et le prosélytisme politique que l'on impose aux enfants étudiants. A l'image du prosélytisme homo que certains veulent imposer dans les écoles, on constate au quotidien que **certains lobbies qui soi-disant n'existent pas** ont une force de frappe assez incroyable.»

Commentaire d'Adrien, le 25 novembre 2011

"Franchement c'est n'importe quoi. Le mec crée la polémique en se prenant en photo avec un plat de nouille. **Les Juifs vont trop loin. L'antisémitisme c'est eux qui vont le chercher** là où il n'y en a pas. Le paradoxe juif, c'est de créer eux-mêmes leurs bourreaux à force de s'en imaginer.»

Commentaire de fanfan la tulipe, le 25 novembre 2011

"Si t'aime Wagner t'es nazis!" J'aime bien Wagner moi! Oups, je suis national socialiste alors? Cooool, **bien content si ça peut ne serait ce que casser les pieds aux juifs qui nous les brisent à longueur de journée avec leur prétendues misères.** Parlons donc un peu de ce qu'ils font en Palestine histoire d'équilibrer les choses!"

Plus loin il ajoute:

«**L'obsessionnelle jérémiade sur la Shoah**, la susceptibilité permanente et les tabous sur tout ce qui attire de près ou de loin aux juifs ça commence vraiment à saouler. Plus aucun responsable de la shoah n'est encore en vie et on nous bassine 24/24 avec ça alors qu'on en a rien à faire. **Si c'est arrivé, c'est peut-être parce que les juifs ont déclaré la guerre à l'Allemagne** en mars 1936, alors faut assumer un peu!»

Commentaire de Which why, le 25 novembre 2011

«**Non mais que les juifs arrêtent avec leur susceptibilité...** (...) Vous pensez apporter la paix mais vous engendrez la haine...»

Commentaire de Anti Facho, le 25.11.2011

«**Y en a marre des juifs qui râlent toujours dès que l'on parle des nazis** alors qu'ils ne se gênent pas pour faire un **ptit génocide palestinien** de leur côté depuis plus de 40 ans! (...) Chacun a ses valeurs, tout le monde n'est pas obligé d'adorer les juifs pour tous les massacres aux bombes au phosphore qu'ils ont fait à Gaza...»

Commentaire de leoleandro, le 25 novembre 2011

«Je vois pas le mal... On va bientôt brûler sur le bucher tous ceux qui écoutent Wagner et qui ont aimé le livre Mein Kampf? Hey **le génocide des juifs c'était il y a plus d'un demi siècle...** Faut arrêter un moment... surtout que **ceux qui se plaignent sont les mêmes qui font des blagues sur les noirs et les belges...**»

Commentaire de Florent Delgado, le 25 novembre 2011

«Il faut arrêter **les lobby juifs** qui s'offensent au moindre petit péché commis par des non juifs, Mickael Youn (**Juif**) se déguise en Adolphe Hitler et se ballade dans la rue en faisant des saluts Hitlériens, et là, aucune communauté juive ne réagit. Par contre dès qu'un non juif provoque des lobby, la terre tremble, Bigard, Dieudonné, Djamel Bourras... **Ne vous laissez pas influencer par des lobby.**"

Commentaire de Julien, le 25 novembre 2011

«Blague: "Pourquoi est-ce que les juifs ont demandé de l'argent aux Suisses? Pour payer la facture de gaz. Allez censurez-moi ça!"

Commentaire de Fan de Dieudonné, le 25 novembre 2011

«**6 millions t'es allé compter?** Non mais faut pas oublier que ce sont les vainqueurs qui inscrivent l'histoire, et que s'il y en avait vraiment eu 6 millions, tu ne serais pas là pour nous... Et pour Rico, le problème c'est que le terme génocide a été spécialement

créé pour la Shoah (comme par hasard) car c'est totalement différent si tu tues quelques juifs ou 15 millions d'indiens!"

**Commentaire de Dexter,
le 25 novembre 2011**

"Il est impossible d'aborder le terme juif, même avec humour, sans inévitablement se faire taxer d'antisémite, de nazi etc... Ca ne prend plus cette stigmatisation outrancière est dépassée! De plus en plus de monde ont compris que ces accusations stupides étaient vides de sens, et sont le **fond de commerce des organisations de défense juive**, je rappelle que la CICAD a des liens avec la LDJ qui prône ouvertement **la supériorité des juifs et milite par la violence....**

**Commentaire de Kno-xy,
le 25 novembre 2011**

«Mais faut arrêter! Ca aurait été une blague sur la communauté catholique ou protestante, personne n'aurait rien dit. Malheureusement, c'est sur **une communauté surprotégée en Suisse** alors on en fait tout un foin...»

**Commentaire de Alex,
le 25 novembre 2011**

«(...) Faut faire la part des choses...on peut rire de tout sur cette planète... **sauf de ce grand lobby qui a décidé et imposé qu'il serait le martyr de l'univers!**

**Commentaire de tchobonne,
le 25 novembre 2011**

«Faudrait peut-être **arrêter de jouer les victimes** et commencer à vous dire que si votre peuplade est constamment montrée du doigt, **c'est peut-être que vous l'avez cherché.**

**Commentaire de freda,
le 25 novembre 2011**

«**Victimes, toujours et encore!** Cher Golem, le gros problème aujourd'hui c'est que les juifs d'aujourd'hui ne sont pas les juifs d'hier. Arrêtez de vous portez en victimes! Vous êtes de plus en plus responsables de ce qui vous arrive.»

Commentaire de laabo sur la Tribune de Genève, suite à l'article «Un enseignant auteur d'un mauvais gag à Auschwitz licencié», le 01 décembre 2011

«Voilà ce qui arrive **quand on touche au sujet Juif (...)**»

«Nouvelle crise d'hystérie de la CICAD» – Commentaire de Frank Brunner suite à un article à propos du dérapage d'un enseignant vaudois à Aushwitz, le 25 novembre 2011

«Cette affaire est l'exemple même d'un psychodrame artificieux **orchestré par le lobby juif** et ses laquais pour stigmatiser l'auteur d'une innocente plaisanterie. (...) Les voyages organisés par le lobby juif à Auschwitz visent à manipuler les enfants en les persuadant que les juifs seraient d'innocentes victimes injustement persécutées, alors qu'en réalité le lobby juif passe son temps à persécuter quiconque le contrarie, qu'il orchestre des campagnes islamophobes permanentes, qu'il propage des campagnes de calomnies et qu'il soutient inconditionnellement le régime raciste israélien. Les crimes des nazis sont récupérés dans le but de "justifier" les crimes israéliens.

(...) "Le peuple juif" n'existe pas. Le judaïsme est une religion et non une nationalité. Mais il est vrai que **les juifs se considèrent comme une race, et même une race supérieure**, tandis que les non juifs sont assimilés à des animaux à l'encontre desquels on peut se permettre n'importe quoi, y compris le meurtre.

Enfin, il est parfaitement légitime de comparer la politique israélienne à celle des nazis, puisqu'elle en est manifestement inspirée.»

«Bernard Junod va poursuivre l'Etat de Vaud» - Commentaire de Frank Brunner, le 2 décembre 2011:

«Bernard Junod est manifestement victime d'un abus d'autorité, car son innocente plaisanterie ne justifiait pas la moindre sanction. A l'origine de cette affaire, on trouve la CICAD, dont l'activité essentielle consiste

à diffamer et calomnier par voie de presse quiconque contrarie **le lobby juif**. C'est la CICAD qui a organisé la visite à Auschwitz. C'est la CICAD qui a ameuté les médias avec son habituel numéro d'hystérique. C'est elle qui s'est efforcée de présenter la plaisanterie de Bernard Junod comme un crime. Quant aux politicards vaudois qui se sont laissés manipuler par la CICAD dans cette affaire minable, ils apparaissent clairement comme **des laquais du lobby juif.**»

Plusieurs commentaires font suite à cet article:

Commentaire du 2 décembre 2011

«C'est l'occasion d'attirer l'attention sur le fait que le lobby juif n'apprécie guère lorsque d'aucun lance des opérations de boycott des produits israéliens. Pour mémoire il y a des entreprises suisses en mains juives que l'on peut éviter comme par exemple: Les chocolats Camille Bloch: Ragusa et Cie; Eaux minérales de Dorénaz/VS vendues sous le nom d'Eden (...)

Commentaire du 4 décembre 2011:

«Merde ,c'est incroyable à quel point les organisations juives en mènent large en

Europe. Ici au Québec, Dieudonné peut donner son spectacle sans être inquiété par une bande d'ahuris kosher (cachère),le B'nai Brith on les emmerdes!!! Pas de stupide loi Gayssot, il fût même un temps dans les années 50-60 où on pouvait lire sur des pancartes "Chiens et juifs interdits " dans un village des Laurentides, personne ne va en prison parce qu'il ne croit pas **au Mensonge qu'est la Shoah**, même qu'il serait souhaitable que le futur leader du Québec ait un peu de Hitler dans sa gouverne. **Non mais, y en a marre des youppins!!!**»

Commentaire du 8 décembre 2011:

«Hitler a quand même fait du bon boulot pour l'Allemagne, remettant son Économie sur pied, réduisant considérablement le chômage, il a fait un clean-up dans la Finance et **a expulsé les sangsues qui ruinaient l'Allemagne**. D'où pensez-vous que provenaient tout cet or et argent cachés dans les coffres de banques Suisse et réclamés par les juifs après la guerre?? De l'Allemagne!!! **Les juifs ont pillé les trésors, l'or et autres métaux précieux de l'Allemagne pour les cacher dans des coffres en Suisse.**»

Les préjugés antisémites

Certains commentaires d'internautes font ressortir d'anciens préjugés antisémites. Les Juifs sont accusés de contrôler le monde (lobby juif), d'avoir de l'argent et de faire partie d'une race supérieure, voire même d'être "responsables de meurtres rituels"...

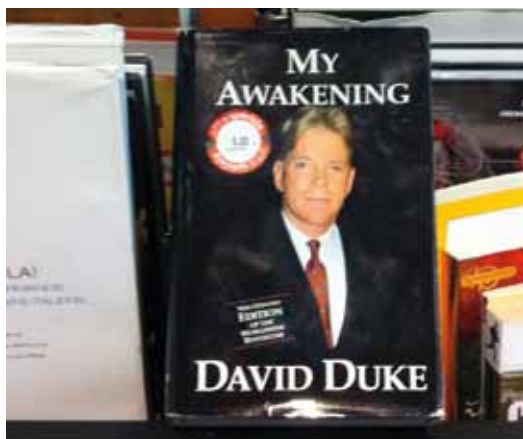
Eglise Protestante à Genève, le 11 janvier 2011

Un homme a pris rendez-vous avec le Pasteur pour lui faire part de propos antisémites très violents et incohérents. Il se dit **"victime des Juifs, qui cherchent à coloniser Genève, ne sachant pas s'ils peuvent rester en Israël"**. Selon lui, les Juifs commettent d'innombrables meurtres rituels dans les synagogues de la ville. **"Rien que la semaine passée, 80 rabbins ont été tués à Genève. Les synagogues ont des congélateurs pour garder les corps"**.

Commentaire de Bruce Lee sur la Tribune de Genève suite à l'article «Un bateau Suisse reste bloqué en Ecosse», publié le 19 juin 2011.

«Quand on sait que **les juifs se définissent comme le peuple élu...** donc au dessus des autres.....mais élus par qui et sur quelles bases exactement. **Israheil!**»

Un livre antisémite de David Duke en vente à la Fnac de Genève, le 12 juillet 2011



Le livre de David Duke, un Américain raciste, négationniste et antisémite, s'est re-

trouvé en vente dans un bac du magasin de la Fnac de Genève. Dans son livre «My Awakening, **il accuse par exemple les juifs de prendre le pouvoir sur la politique américaine...**

Réaction de la CICAD:

Le livre a finalement été retiré de la vente suite à des réactions de la CICAD et de nombreux clients.

Commentaire antisémite de Le Baron vert, publié sur le forum d'Infrarouge de la TSR, le 8 juillet 2011

"Il y a beaucoup de signes qui montrent **l'omnipotence-présence de juifs dans les rouages de la planète.** (...) Strauss-Kahn à peine démissionné, est remplacé par Lagarde, **d'origine juive**, est-ce un hasard? Regardez toutes les organisations internationales et dites-moi **laquelle n'a pas un juif dans les trois plus hauts postes!** (...) **La proportion juive corrélée à sa population mondiale est une plaisanterie de mauvais goût.**"

Commentaire de cpamoa sur la Tribune de Genève suite à l'article "Un milliard aurait été caché en Suisse par des diamantaires belges", le 5 septembre 2011:

"Constat: HSBC pas banque suisse - **Diamants contrôlés par les juifs** (sans racisme aucun) - Fraudeurs belges".

Article de Julien Gunzinger sur le blog Eschaton.ch, le 27 décembre 2011:

«La théologie de la **séparation des Juifs et des Goïms** n'est que le corollaire de celle de l'élection (...)

Or l'élection confère la supériorité. Le juif n'a pas été élu parce qu'il était supérieur: **il est devenu supérieur parce qu'il a été élu.** La grande tentation de glisser du confessionnel à l'ethnique, en affirmant une supériorité raciale idéologiquement fondée sur Dieu (...) En quelque lieu qu'ils se trouveront, les juifs seront inassimilables, sauf à perdre leur judéité, c'est-à-dire leur religion. Les mariages supposeront toujours deux conjoints «juifs», soit par la **race**, soit par la religion. Les ravs useront d'ailleurs d'un abracadabra sacramentel, le mikvé (bain rituel juif) jouant ici la fonction symbolique du liquide amniotique, pour conférer au converti la qualité de fils d'Abraham, et ainsi **l'incorporer à la race hébraïque.**»

Association suisse des Amis du Chanvre paysan, le 01.12.2011

Un avocat genevois a reçu un communiqué de l'Association Suisse des Amis du Chanvre paysan. **L'association accuse les juifs de la fermeture de Novartis Prangins.** Ce tract a notamment été distribué à Genève. Voici un extrait:

"Parce qu'il est un sérieux concurrent aux médicaments de synthèse, le chanvre indigène est depuis fin de la 2^e Guerre mondiale la cible **des milieux d'affaires nord américains surtout juifs**, aussi devint-il interdit en toute l'Europe. En Suisse, **c'est un magistrat juif** et socialiste, Mme Dreifuss, ministre de la santé publique, qui lui a donné l'estocade: juillet 1998, le chanvre indigène médicinal est supprimé de la liste des médicaments remboursables par l'assurance maladie, pour être remplacé par des tablettes synthétiques (MARINOL) importées des USA au coût de 25000 à 60000 frs/an/patient contre 200 à 600 frs avant.»

Article du 21 décembre 2012 sur le blog Eschaton.ch, par Julien Gunzinger:

«Qu'est-ce que «Juif» signifie? Pour éviter toute ambiguïté, j'utiliserais systématiquement, dans la suite d'articles consacrés au

judaïsme, les vocables «**hébreu**» et «**hébraïque**» pour référer exclusivement à la **race**, les vocables «juif» et «judaïsme» pour référer exclusivement à la religion. C'est ainsi que l'antijudaïsme chrétien, l'hostilité du christianisme au judaïsme, ne peut être un antisémitisme, **Jésus étant de race hébraïque.** Quant au vocable «Israël» pris comme nom commun, je l'utiliserais pour signifier **le peuple pris dans sa double identité raciale et religieuse**, hors le cas où il sera pris pour désigner le royaume nordiste né à la mort du roi Salomon, et hors le cas où j'opposerais l'Israël de la chair de l'Israël de Dieu, cette dernière expression renvoyant à l'Église catholique prise comme peuple, ce indépendamment de toute idée raciale.

Le mot «Juif» est un référent identitaire renvoyant tant à la race hébraïque.

Nous recherchons ici le sens premier, fondamental, du mot «Juif». Nous démontrons que c'est un référent principalement confessionnel, secondairement racial. Pour le comprendre, il faut s'attacher à plusieurs moments de l'histoire juive.(...)

Article de Frank Brunner: L'étrange boycott d'UBS, le 5 janvier 2011.

«Depuis juillet 2010, l'UBS est actionnaire de l'Israël Discount Bank à raison de 5 %. Et pendant ce temps **la diaspora juive en Suisse dispose de très nombreuses banques permettant les transferts de fonds** non seulement vers le pays où coule le lait et miel et les larmes de détresse et de colère de l'autre côté du mur de la honte mais également vers les principaux fournisseurs d'armes.»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article «Lobby juif: le racisme en guise de culture», le 20 mai 2011.

«Pour attirer les gogos, on devrait ajouter le slogan suivant: **«Etablissez votre origine juive et extorquez de l'argent aux non-juifs en qualité de victime professionnelle!»** On relèvera que si un non-juif affirmait que les juifs ont un ADN spécifique, il

se ferait aussitôt traiter d'ignoble raciste nazi et d'affreux antisémite par ces mêmes juifs auxquels le racisme tient lieu de culture.»

«Le lobby juif: La persistance de la haine», par Frank Brunner, le 13 juin 2011.

«Slate est un média internet contrôlé par le lobby juif. (...) Slate a activement participé

à la campagne hystérique orchestrée par le lobby juif international, lui-même téléguidé par le régime israélien, à propos de la prétendue "menace iranienne"...

Un commentaire datant du 14 juin fait suite à cet article:

«La haine des juifs sionistes, vlà un p'tit morveux dont j'aurais aimer botter le cul»

Les attaques ciblées sur internet

Commentaire de Frank Brunner suite à un article repris de la CICAD, le 26 janvier 2011.

«On rappellera que **la CICAD est cette organisation juive** qui prétend faire fermer le site *interet-general.info* et emprisonner le sous-signé sur la base d'accusations calomnieuses. En fait, **elle cherche à imposer une censure sur les informations relatives aux crimes du régime israélien et au soutien massif des juifs** du monde entier à ces crimes. **Johanne Gurfinkiel est un agent israélien s'efforçant d'instaurer une police juive de la pensée.** (...)»

Commentaire de Frank Brunner suite à un article de Richard Prasquier et Alain Jakubowicz, 19 mars 2011.

«**Richard Prasquier et Alain Jakubowicz sont deux agents israéliens** opérant en France. (...) Les juifs consacrent une grande part de leur temps et de leur énergie à diffamer et calomnier quiconque les contrarie. (...) C'est non moins hypocritement que les deux compères affectent de vomir sur l'extrême droite française, alors même qu'ils soutiennent fanatiquement un régime raciste israélien qui n'a rien à envier au régime nazi.»

Commentaire antisémite ciblé, le 8 avril 2011.

Commentaire suite au rapport sur les actes antisémites recensés par la CICAD en 2010, Frank Brunner, l'auteur du blog *Interet-General.Info* s'en prend à Johanne Gurfinkiel: Johanne Gurfinkiel est tellement menteur **qu'il n'hésite pas à nier l'existence du lobby juif**, alors même que la CICAD en fait partie. Ce que Johanne Gurfinkiel présente comme des "écrits antisémites" est en fait n'importe quelle critique. L'obsession de Johanne Gurfinkiel est de décider à notre

place quelles sont les opinions que nous devons avoir ou ne pas avoir, quels sont les livres que nous devons lire ou ne pas lire, les spectacles auxquels nous devons assister ou ne pas assister, et même les jouets que nous devons acheter ou ne pas acheter. **Il n'a strictement aucun respect pour la liberté d'opinion des non-juifs.** Johanne Gurfinkiel s'abstient évidemment de mentionner que les internautes juifs passent leur temps à rédiger des messages islamophobes sur les forums des sites internet des médias. Quand ils ne font pas cela, ils injurient ou menacent les journalistes critiquant les juifs ou Israël. On lui a déjà dit et on lui répète que, **s'il n'est pas content, il peut prendre le prochain avion pour Tel-Aviv."**

Article de Frank Brunner: «Le lobby juif: La police de la pensée», le 10 avril 2011.

«La Fédération de Défense contre l'Antisémitisme sur Internet est une **police juive de la pensée** qui s'efforce d'obtenir la suppression de toutes les vidéos critiques à l'égard d'Israël ou des juifs. (...) Plus de 75000 vidéos par an sont censurées à la suite de pressions exercées par le lobby juif sur les hébergeurs de sites internet. (...) Le lobby juif s'efforce d'intimider l'hébergeur (...) et d'imposer un véritable terrorisme intellectuel, au mépris de la liberté d'expression et d'information.

(...) Les dirigeants de la CICAD ont poussé la mauvaise foi jusqu'à **nier l'existence du lobby juif** et à présenter toute critique de ce lobby comme procédant d'une «**théorie du complot**». (...) Cette affaire démontre la nécessité de **dénoncer les attaques continues du lobby juif contre la liberté d'expression** et sa stratégie visant à criminaliser toute critique d'Israël ou des juifs, quoi qu'ils fassent. (...) L'appareil judiciaire

est instrumentalisé pour imposer arbitrairement un terrorisme intellectuel et intimider quiconque contrarie le lobby juif.»

"Le lobby juif poursuit sa campagne de calomnies contre le site interet-general.info", par Frank Brunner le 8 mai 2011.

Dans cet article Frank Brunner s'attaque une nouvelle fois à la CICAD, «une organisation crapuleuse dirigée par des agents israéliens»:

«Les procédures judiciaires intentées par le lobby juif à Genève -où il est représenté par la Coordination contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD), **une organisation crapuleuse dirigée par des agents israéliens-**, reposent exclusivement sur la calomnie et la désinformation. (...) Les plaignants s'efforcent hypocritement de soutenir que toute critique des juifs serait illicite, quoi qu'ils fassent. Autant dire que, **selon eux, la liberté d'expression se limite au droit de lécher les bottes des juifs.** (...) On constate que le lobby juif, tout en se donnant hypocritement des airs de victime et de redresseur de torts, s'efforce systématiquement de saper la liberté d'expression et la liberté de la presse. (...) **Le lobby juif doit être combattu et mis hors d'état de**

nuire au même titre que la mafia italienne...»

Johanne Gurfinkiel, agent israélien et Secrétaire général de la CICAD.



Commentaire de Frank Brunner suite à la soirée au Victoria Hall, le 8 décembre 2011:

«Philippe Grumbach est un agent israélien, ex-président de la CICAD, une organisation



crapuleuse spécialisée dans la calomnie. C'est sous la présidence de l'agent Philippe Grumbach que la CICAD a tenté d'obtenir la fermeture du site interet-general.info,"coupable" de dénoncer les crimes du régime israélien et le soutien massif des juifs à ces crimes... **La CICAD s'efforce d'imposer son terrorisme intellectuel** et passe son temps à organiser des psychodrames en lançant des accusations malhonnêtes à tort et à travers. Elle n'est bonne qu'à diffamer, calomnier et propager l'intolérance. Si Philippe Grumbach n'est pas content, il n'a qu'à prendre le prochain avion pour Tel Aviv. **Il pourra ainsi jouer au dictateur dans son paradis raciste.»**

Tags et croix gammées

Cette année, des affiches et tags antisémites ont été recensés à Genève.

Croix Gammée Quai des Bergues, le 6 septembre 2011:



Dans la rue Quai des Bergues, près du Starbucks, **deux personnes ont aperçu une croix gammée** violette sur la fenêtre d'un bâtiment qui était en travaux. La Croix gammée a finalement été effacée.

Tag antisémite devant le 185 route de Chancy 1213, le 7 octobre 2011:



Un tag sur un poteau a été découvert route de Chancy. Sur ce poteau, on peut lire **"Kayla, la pute juive de merde"**

45 – Tag sur un bus TPG, le 19 octobre 2011:

Une photo nous a été envoyée le 19 octobre sur laquelle on peut voir une inscription **"Sal con juif"** écrit sur un bus TPG.



Actes antisémites se référant au nazisme et à la Shoah

Ci-dessous, des exemples de cas antisémites qui se réfèrent au nazisme et à la Shoah (costume de déporté, salut hitlérien...)

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Harcèlement judiciaire à l'encontre du prisonnier d'opinion Vincent Reynouard», le 15 janvier 2011. Il avance des thèses négationnistes...

«Selon la version officielle de l'histoire de la Seconde guerre mondiale, telle qu'elle est sacralisée par le **Shoah business**, **Adolf Hitler aurait ordonné l'extermination des juifs**. Toute une administration aurait été créée dans ce but et des chambres à gaz auraient été construites afin de procéder à des exécutions en masse. Contester cela, c'est susciter aussitôt un psychodrame de la part du lobby juif, se faire traiter d'antisémite, être accusé d'incitation à la haine, s'exposer à une campagne de calomnies par voie de presse, à des agressions physiques de la part de juifs "outragés", et à de l'emprisonnement.

Il a été démontré par les révisionnistes que **de nombreux récits de prétendus "rescapés des camps de la mort"** avaient été inventés, y compris lorsque ces soit-disant "témoins" étaient censés avoir travaillé aux fours crématoires où on brûlait les cadavres extraits des chambres à gaz. (...)»

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Le lobby juif: La SNCF face au racket du Shoah business», le 25 janvier 2011.

«Ce psychodrame orchestré autour de la SNCF, aux Etats-Unis et en France, a pour seul but de "justifier" **une opération de racket du lobby juif international**. (...) Bref, la SNCF va payer pour que le lobby juif puisse expliquer au grand public combien la SNCF fut coupable pendant l'occupation de la France par les Allemands."

(...) **Comme si le lobby juif ne poursuivait pas des intérêts commerciaux**. Quant à la "repentance à géométrie va-

riable", elle nous rappelle que ces mêmes juifs **qui passent leur temps à pleurnicher sur eux-mêmes** sont prêts à approuver n'importe quelle atrocité dès lors qu'elle est perpétrée par d'autres juifs.

Photo d'un homme déguisé en déporté sur le Blog Darksite, le 21 mars 2011:

<http://www.darksite.ch/olive/olive-blog/index.php?showimage=1951>



Il s'agit d'une image où l'on voit une personne portant l'uniforme des déportés juifs de la Seconde Guerre mondiale, frappé de l'étoile jaune avec marqué "Jude" dessus. La scène semble se passer dans le lieu alternatif genevois «Usine». Cette photo a été prise lors du shooting de la pochette de Genève Soif III.

Commentaire de Frank Brunner suite à l'article: «Le lobby juif: Agression contre un cinéma à Paris», le 4 avril 2011.

«**La Ligue de Défense Juive est une organisation crapuleuse spécialisée dans le vandalisme**, l'intimidation et les agressions. Elle prend pour cible quiconque critique le régime israélien ou contrarie **le Shoah business**. Ses membres bénéficient d'une totale impunité, ce qui revient à dire que le gouvernement français est tacitement complice de leurs agissements.»

Commentaire antisémite suite à un article sur le matin, le 11.04.2011

«**C'est un nid de Juifs** la Cicad, la Licra, il n'y a pas les Lévy, un nom qui doit être typique du gros de Vaud, comme les Dreifuss. Ils ont commis deux guerres mondiales, ils ont tué plus de 50 millions d'hommes et ils sont encore là!

Par TM

<http://www.lematin.ch/actu/monde/actes-antisemites-2010-suisse-romande-401214>

«L'intox des 6 millions de morts», par Frank Brunner, le 11 avril 2011.

Dans cet article, Frank Brunner remet en cause les 6 millions de victimes de la Shoah:

«En date du 11 avril 2011, Bocage a diffusé une information démontrant que, dès la fin de la Première guerre mondiale, **le lobby juif a mené une campagne de désinformation à propos de 6 millions de juifs menacés d'extermination**. Le but initial de cette campagne de désinformation était **d'extorquer de l'argent** au gouvernement des Etats-Unis, sous prétexte d'aide humanitaire. Par la suite, ce blabla relatif à 6 millions de juifs menacés d'extermination a été régulièrement ressassé, pour finalement se transformer, à l'issue de la Seconde guerre mondiale, en 6 millions de juifs exterminés par les nazis.»

«Le lobby juif et ses campagnes de persécution», par Frank Brunner, le 26 mai 2011

«Les juifs prétendent toujours que qui-conque les critique ou critique Israël est «haineux». C'est le qualificatif qu'ils utilisent systématiquement. **Mais qui est plus haineux que les juifs?** Depuis des années, Michael Santomauro, un révisionniste américain de New York qui organise des conférences révisionnistes, est persécuté par le lobby juif local d'une manière absolument ignoble. **En comparaison, les persécutions perpétrées par les nazis contre les juifs paraissent modérées.** Pour se

donner bonne conscience, les juifs démontrent la victime en la présentant quasiment comme une réincarnation d'Adolf Hitler. (...)

«Le lobby juif: Le plus grand scandale judiciaire de notre époque», par Frank Brunner, le 4 juillet 2011.

«**La persécution des historiens révisionnistes est le plus grand scandale judiciaire de notre époque.** (...) Au Moyen-Age, on croyait que la Terre était plate et que le Soleil tournait autour de la Terre. Supposons qu'un astronome ait été jugé pour avoir contesté cela. Les juges ne contestent pas la véracité de ses arguments, mais ils le condamnent néanmoins parce qu'il remet en cause le dogme officiel. Telle est la situation actuelle des historiens révisionnistes qui contestent le génocide des juifs par les nazis et leur exécution dans des chambres à gaz.»

Commentaire d'un internaute suite à cet article, le 4 juillet 2011:

«Et dire que des juges suisses ont été assez stupides pour croire les yeux fermés les boniments des **menteurs holocaustiques** et ont condamné des révisionnistes irréprochables sans réfléchir aux conséquences judiciaires inévitables qui les attendent tôt ou tard pour avoir commis de telles forfaitures!»

Sur son site internet, Frank Brunner retranscrit les déclarations négationnistes diffusées sur radio Courtoisie, le 12 septembre 2011:

«**Les invités parlent d'instrumentalisation de la Shoah...** «Henry de Lesquen:"Vous avez raison, Jean-Yves Le Gallou. Je crois que **le ressassement obsessionnel de la Shoah des juifs est une pathologie de la mémoire.** Claude Lanzmann a inventé le mot de "Shoah"

(...) Jean-Yves Le Gallou: "Et l'introduction du mot Nakba dans certains manuels scolaires a amené le Conseil représentatif des institutions juives de France à en demander

le retrait des manuels scolaires. Pour une double action: une action visant à retirer le mot "Nakba" des manuels scolaires, ce qui peut après tout se comprendre, et une action visant à protéger le mot "Shoah" dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne disparaît pas, pour le moment, des programmes scolaires."

Synagogue Beth Yaacov Genève, le 28 septembre 2011

Un Homme âgé de 50 à 60 ans, de type arabe, mal rasé aux cheveux ébouriffés, habillé en kaki de la tête aux pieds est venu à 12h35, place de la synagogue. **Cet homme en faisant un signe de la moustache et en levant le bras, a fait un salut hitlérien.**

Commentaires de Aamproz suite à l'article «La Suisse réhabilite 137 «Justes» ayant aidé des juifs sous le nazisme» publié sur la Tribune de Genève, le 28 décembre 2011

«**Les Juifs n'ont ils pas peur que l'on finisse par se lasser et avoir la nausée de ces histoires** qui ont fait long feu et servent en fait d'écran de fumée à l'actualité qui nous sera servie de façon quotidienne dans cinquante ans?»

Plus loin, il ajoute: «**La Shoah est honteusement utilisée pour cacher d'autres horreurs encore pire**, et c'est possible, Staline et ses sinistres sbires l'ont prouvé.»

Puis: «Parlez de l'opposition Allemande est indispensable, pourquoi on la passe sous silence? C'est pour la pensée unique ad nauseam! Les Polonais ont beaucoup souffert des Allemands, les Russes furent bien pires mais ça ne fait pas partie des "sélections". (...) Pendant que les Allemands gazaient les Juifs, d'autres coupaient vives leurs victimes à la scie à métaux dans les camps Russes, 50'000'000 tortures sont occultes par le ressassement quotidien de

7'000'000, si c'est cela votre esprit d'équité je vous le laisse.

Les Américains seront un jour juges par l'Histoire comme les plus grands massacreurs de tous les temps et on essaye de nous faire croire qu'il n'y a que la Shoah et que le reste n'est que peanuts alors que c'est le contraire.»

Commentaire de Frank Brunner suite à un article sur la SNCF, le 19 octobre 2011

«**La SNCF perd son temps en s'efforçant d'amadouer le lobby juif avec sa politique de repentance.** Ce que les juifs veulent, c'est **racketter la société**, et leur numéro de traumatisés professionnels n'est qu'un prétexte pour donner à ce racket une apparence de "politiquement correct". Il aurait mieux valu dénoncer ce racket pour ce qu'il est, refuser de payer le moindre dollar aux organisations juives et les poursuivre pour tentative d'extorsion. (...) Pourquoi ne pas étendre cette culpabilité au fabricant des locomotives, des wagons et des signaux lumineux le long des voies? **Doivent-ils se laisser racketter par le lobby juif, eux aussi?**»

Article de Franck Brunner intitulé «Le lobby juif et son industrie de faux témoins», le 10 décembre 2011

Dans cet article, Frank Brunner tente de démontrer que **les documentaires sur la Shoah ont été inventés** et qu'il s'agit de **faux témoignages**. «On constate que **le lobby juif produit les faux témoignages d'une manière quasiment industrielle.** Ces faux témoins se disent systématiquement des miraculés. C'est par miracle qu'ils ont survécu aux atrocités nazies. **Bon nombre de ces faux témoins sont payés pour donner des conférences dans des écoles et des universités**, où ils se présentent comme la preuve vivante de la réalité de l'holocauste.»...

Annexe 3

Législation en Suisse

Art. 8 de la Constitution fédérale - Egalité

1. Tous les êtres humains sont égaux devant la loi.
2. Nul ne doit subir de discrimination du fait notamment de son origine, de sa race, de son sexe, de son âge, de sa langue, de sa situation sociale, de son mode de vie, de ses convictions religieuses, philosophiques ou politiques ni du fait d'une déficience corporelle, mentale ou psychique.
3. L'homme et la femme sont égaux en droit. La loi pourvoit à l'égalité de droit et de fait, en particulier dans les domaines de la famille, de la formation et du travail. L'homme et la femme ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale.
4. La loi prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

Art. 15 de la Constitution fédérale - Liberté de conscience et de croyance

1. La liberté de conscience et de croyance est garantie.
2. Toute personne a le droit de choisir librement sa religion ainsi que de se forger ses convictions philosophiques et de les professer individuellement ou en communauté.
3. Toute personne a le droit d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir et de suivre un enseignement religieux.
4. Nul ne peut être contraint d'adhérer à une communauté religieuse ou d'y appartenir, d'accomplir un acte religieux ou de suivre un enseignement religieux.

Art. 261bis du Code pénal suisse - Discrimination raciale

Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou

un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse;

celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion;

celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part;

celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité ;

celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende.

Tribunal fédéral. Cour de cassation pénale. Jugement du 27 mai 2004 - extrait

discrimination raciale. Notion de publicité. Changement de jurisprudence. Réunion sur invitation. cp 261bis

«Les propos ou les comportements qui, directement ou indirectement, portent atteinte à la dignité d'autres êtres humains en raison de leur appartenance à une race, à une ethnie ou à une religion déterminée ne sont pas acceptables dans un Etat de droit et sont dès lors, à ce titre, déjà condamnables. A l'exception du comportement décrit sous CP 261bis al. 5, le législateur a toutefois considéré que, pour être punissables, ces comportements et ces propos devaient avoir été adoptés ou tenus publiquement, la poursuite

étant ainsi exclue lorsque les actes considérés avaient été commis dans un cadre strictement privé. La notion de publicité au sens de l'art. 261bis CP doit dès lors être définie en fonction de cette distinction et en se référant au bien protégé par la loi, soit la dignité humaine. De cela résulte que doivent être considérés comme publics tous les comportements ou les propos qui n'ont pas été adoptés ou tenus dans un cadre privé.

Jusqu'à ce jour, la jurisprudence en matière de publicité a accordé une importance décisive au nombre de personnes auxquelles les propos étaient adressés.

Doivent être considérés comme d'ordre privé les propos qui se limitent au cercle familial, à un cercle d'amis, ou à un groupe d'individus liés par des liens personnels ou unis par une relation de confiance particulière.

Le fait que les participants soient unis par une idéologie commune ne suffit pas à affirmer le caractère privé d'une réunion. Il ne suffit pas non plus qu'une assemblée soit destinée à un public déterminé, avec contrôles des entrées. L'art. 261bis CP entend également empêcher que des opinions racistes soient renforcées et répandues dans des milieux déjà acquis à de telles idées.»

Norme pénale contre les symboles racistes: envoi en consultation d'une nouvelle disposition du code pénal

Communiqué du Département fédéral de Justice et Police – 1er juillet 2009

«Quiconque utilise ou diffuse publiquement des symboles racistes sera passible d'une amende. Le Conseil fédéral a ouvert ce mercredi une consultation, qui durera jusqu'en octobre, sur une nouvelle disposition du code pénal. Cette norme contribuera à assurer la protection de la dignité humaine et de la paix publique.

Aux yeux du Conseil fédéral, il est approprié de qualifier la nouvelle norme pénale de contravention, sanctionnée par une amende. Sous cette forme, elle aura un effet préventif tout en permettant aux autorités pénales d'intervenir sans stigmatiser les coupables de manière excessive mais plutôt en les poussant à s'éloigner des milieux visés. Le projet est issu d'une mo-

tion de la Commission des affaires juridiques du Conseil national (04.3224).

Les symboles peuvent être des drapeaux ou des insignes, mais aussi des slogans ou des saluts, comme l'expose le rapport explicatif du Département fédéral de justice et police. La nouvelle norme pénale vise expressément en premier lieu les symboles du national-socialisme, tels que la croix gammée et le salut hitlérien. Elle porte aussi sur les variations de ces symboles, par exemple le "salut de Kühnen", utilisé dans les rassemblements d'extrême droite en remplacement du salut hitlérien.

La modification de loi proposée ne sanctionne que l'utilisation ou la diffusion publique des symboles racistes. Selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, sont publics tous les comportements et allégations qui n'interviennent pas dans un cercle familial ou d'amis ou bien dans un environnement de relations personnelles ou empreint d'une confiance particulière. La nouvelle disposition punira également la fabrication, la prise en dépôt, l'importation, l'exportation et le transit de symboles racistes, lorsqu'ils ont pour but leur diffusion ou leur utilisation publique. Toujours selon la jurisprudence du Tribunal fédéral, la fabrication inclurait non seulement le fait de confectionner un drapeau ou de faire une vidéo, mais aussi de copier un modèle ou d'enregistrer un document ou une image.

L'utilisation et la diffusion publiques de symboles racistes ne seront pas punissables si elles servent des fins culturelles ou scientifiques dignes de protection. Ce serait le cas, par exemple, d'un récit de guerre, d'un musée des symboles de l'époque nazie ou de leur utilisation dans le cadre de l'assistance fournie à un jeune pour quitter les milieux néonazis. Les films de guerre dont les acteurs portent des symboles racistes au nom de la vérité ont aussi une fin culturelle.»

Le Conseil fédéral approuve la modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure

Communiqué du Département fédéral de Justice et Police – 30 septembre 2009

«Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui la modification de la loi fédérale instituant des

mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) ainsi que les adaptations de son ordonnance d'exécution (OMSI). Les modifications concernent les mesures visant à lutter contre la violence lors de manifestations sportives, mesures qui seront reprises dans le droit cantonal dès le 1^{er} janvier 2010.

La loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) avait déjà été révisée le 24 mars 2006 en prévision de l'UEFA EURO 2008. L'objectif principal de la révision était de créer les bases légales nécessaires dans le droit fédéral pour lutter contre la violence lors de manifestations sportives.

Concrètement, la série de mesures comprenait les cinq instruments suivants: enregistrement dans le système d'information national HOOGAN des supporters à risque susceptibles de commettre des actes de violence, interdiction de se rendre dans un pays donné, interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue. Le Parlement a expressément limité à la fin 2009 l'interdiction de périmètre, l'obligation de se présenter à la police et la

garde à vue, car la compétence constitutionnelle du législateur fédéral sur ces points avait été remise en question.

Le 15 novembre 2007, la Conférence des directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a approuvé le "concordat contre la violence lors de manifestations sportives" et l'a soumis aux cantons pour ratification. A ce jour, 17 cantons ont ratifié le concordat, ce qui permettra son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2010.

Pour l'essentiel, ce concordat reprend les dispositions de la LMSI relatives aux mesures limitées dans le temps (interdiction de périmètre, obligation de se présenter à la police et garde à vue). Ces dispositions sont ainsi reprises dans le droit cantonal et n'ont dès lors plus besoin de figurer dans le droit fédéral.

Ayant pris acte de l'avancement du processus de ratification du concordat dans les cantons, le Parlement a adopté, le 3 octobre 2008, une modification de la LMSI répondant à l'aboutissement du concordat.»

**La CICAD intervient auprès des victimes
d'antisémitisme, les conseille
et les soutient dans leur démarches.**

**Vous êtes victime ou témoin d'un acte antisémite?
Vous avez constaté un contenu antisémite
sur un média ou sur internet?**

Contactez-nous à l'adresse suivante: cicad@cicad.ch.



Coordination intercommunautaire **contre l'antisémitisme** et la **diffamation**

40, rue du Stand – Case Postale 5020 – 1211 Genève 11

Tél. 022 321 48 78 – fax: 022 321 55 28 – cicad@cicad.ch – www.cicad.ch